



Les Boucaniers

RAPPORT DE FIN DE SAISON

SAISON 2024

SOMMAIRE

Page 3 : ETAT STATISTIQUE DES ÉVOLUTIONS DE LA FRÉQUENTATION DU CAMPING

Page 7 : COMPTE RENDU TECHNIQUE - PERSONNELS

Page 8 : COMPTE RENDU TECHNIQUE - INVESTISSEMENTS

Page 10 : COMPTE RENDU TECHNIQUE - LA QUALITÉ DU SERVICE

Page 10 : COMPTE RENDU TECHNIQUE - SPONSORING

Page 11 : COMPTE RENDU TECHNIQUE - POUR 2025

Annexe 1 : LES TARIFS

Annexe 2 : CONTRAT D'ASSURANCES

Annexe 3 : COMPTES ANNUELS

Annexe 4 : RAPPORT DE VÉRIFICATION PORTAIL AUTOMATIQUE ET 2 BARRIÈRES

Annexe 5 : RAPPORT DE VÉRIFICATION ÉLECTRIQUE

Annexe 6 : CARNET D'ENTRETIEN POUR PORTAIL MOTORISÉ

Annexe 7 : VÉRIFICATION EXTINCTEURS

Annexe 8 : VÉRIFICATION PÉRIODIQUE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Annexe 9 : VÉRIFICATION DES BARRIÈRES LEVANTES

Annexe 10 : VÉRIFICATION DU GAZ COMBUSTIBLE

RAPPORT DE FIN DE SAISON

A. ETAT STATISTIQUE DES ÉVOLUTIONS DE LA FRÉQUENTATION DU CAMPING

<u>Catégorie</u>	<u>NUITS</u>			<u>MONTANT HT</u>		
	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>Différence</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>Différence</u>
Randonneur	377	235	-142	5829	3642	-2187
caravane	6583	5827	-756	180034	157576	- 22457
Camping car	10384	10999	+615	266248	278782	+ 12534
LIBERTY / LITTORAL	173	264	+91	10168	17240	+7071
VICTORIA / HORIZON	708	1047	+339	39103	53367	+ 14263
ALBATRE	173	135	-38	11527	9063	-2464
PÊCHEUR	728	785	-57	47427	46190	-1237
GALET	997	882	-115	61539	52178	-9361
PHARE	143	193	+50	9757	10955	+1197
EQUINOXE	773	1003	+230	46761	57607	+ 10846
Marée	155	144	-11	10432	11462	+1030
BALNÉAIRE	3892	4111	+219	274928	276567	+ 1639

L'analyse du tableau :

Entre la saison 2023 et la saison 2024, nous remarquons une évolution du chiffre d'affaires sur certaines catégories d'hébergements.

Si nous prenons la partie « emplacements », nous remarquons une hausse de la demande en emplacements camping-cars. En effet, nous remarquons une demande de plus en plus forte sur notre secteur. En revanche, la météo de l'été 2024 n'a pas été des plus favorable, nous remarquons une baisse sur les emplacements caravanes et randonneurs.

Pour la partie « location », nous remarquons une forte demande sur les nouveaux chalets (Liberty et Victoria) qui pourtant sont passés d'une capacité de 4 personnes à 2 personnes pour le chalet Victoria. L'engouement pour ce type de chalet est forte... sur toute la saison.

Nous remarquons une baisse de la demande sur les chalets Albâtre, Pêcheur et Galet que nous avons dû fermer à la réservation au 20 septembre pour permettre leurs destructions. Les nouveaux chalets ont été loué qu'à partir du 15 janvier 2025.

Pour le restant des chalets, nous sommes sur une bonne dynamique de réservation. Nous maintenons cette dynamique pour la saison à venir !

<u>pays</u>	<u>NUITS</u>		
	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>DIFFérence</u>
France	19265	19433	+168
BELGIQUE	2087	2397	+310
ALLEMAGNE	1708	1986	+278
PAYS BAS	1106	967	-139
UK	320	428	+108
SUISSE	146	202	+56
ESPAGNE	379	170	-209
ITALIE	47	70	+23
AUTRICHE	38	33	-5
LUXEMBOURG	20	26	+6
SUÈDE	27	18	-9
DANEMARK	9	14	+5
IRLANDE	5	12	+7
PORTUGAL	15	10	-5
SLOVÉNIE	4	6	+2
NORVÈGE	7	5	-2
REP TCHÈQUE	0	5	+5
FINLANDE	6	2	-4
ROUMANIE	1	2	+1
POLOGNE	7	1	-6
CANADA	4	1	-3
CROATIE	0	1	+1
LITUANIE	0	1	+1

L'analyse du tableau :

Cette saison 2024, nous remarquons une hausse des séjours pour les Français et Belges. Nous avons également remarqué une hausse des séjours pour les Allemands qui adorent nos côtes normandes.

Nous avons étonnamment eu beaucoup d'Italiens sur notre camping et avons vu beaucoup moins d'Espagnols que la saison précédente.

Depuis 2 ans, nous avons un retour des Britanniques qui viennent par le ferry de Dieppe.

Pour les autres pays, cela reste minime en terme de passage sur notre camping.

B. Compte rendu technique

1. Personnels

Les effectifs du camping comptent au 31 décembre 2024, 6 personnes en CDI ; 1 directrice de site, 2 réceptionnistes, 2 femmes de ménage et 1 responsable technique. Au cours de la saison, une femme de ménage et un agent technique renforcent les équipes du 1^{er} mars au 31 octobre. Un saisonnier en espace vert était venu renforcer l'équipe pour Juillet et Aout.

Pour la partie restauration, la gérance est restée en interne avec une ouverture de début avril à mi-septembre. L'effectif pour le restaurant était de 2 cuisiniers et 2 serveuses dont une uniquement Juillet et Aout.

Pour la partie animation, 2 animateurs issus de la CPA (Camping Paradis Academy) ont été en poste d'Avril à Septembre.

L'effectif total s'est donc porté à 15 personnes pendant la saison estivale et on ajoute à cela le gérant.

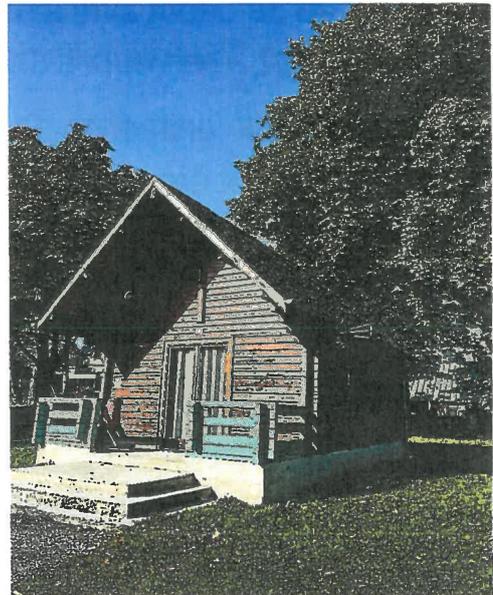
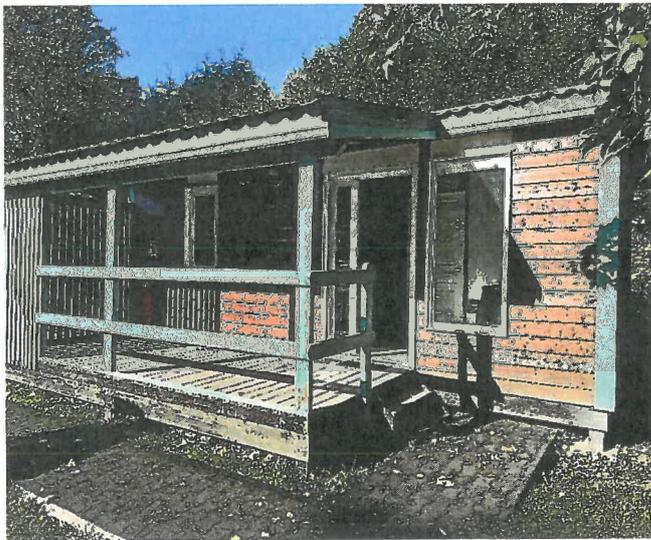
Concernant les salariés, les 3 personnes ont achevées leur formation en Allemand qui était nécessaire au vue de l'augmentation de la clientèle allemande sur le camping.

En ce début d'année, la personne à la technique a suivi une formation extincteur mis en place par L'Ancrage.

2. Investissements

Pour faire suite aux investissements commencés sur les nouveaux chalets, nous avons continué sur les chalets de 6 à 10 inclus en remplaçant des chalets 2 chambres en chalet 3 chambres pour 6 personnes. Les chalets sont dotés d'une terrasse couverte.

Avant :



Après :



Nous avons également refait le sanitaire au fond du camping (bloc 3) avec une peinture extérieure refaite, ainsi que les poutres en bois. Nous avons également changé les portes et fenêtres pour une meilleure isolation du bâtiment.



Avant

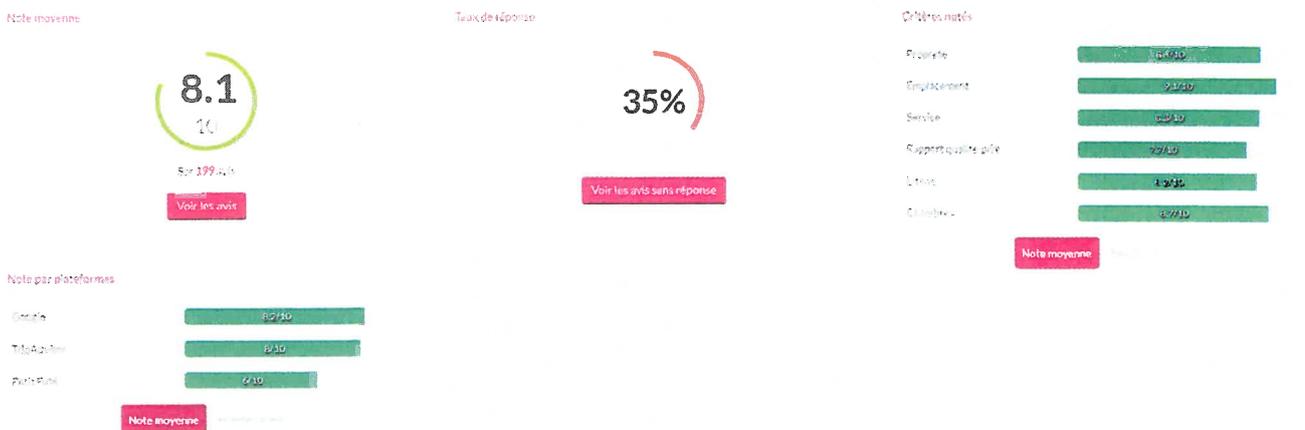
Après



Pour les petits travaux, nous continuons l'entretien des chalets existants avec notamment la réfection totale du chalet 33 qui s'affaîssée à la suite d'un probable dégât des eaux. Nous avons changé également une dizaine de ballon d'eau chaude qui sont tombés en panne ainsi que le changement de lino dans les chalets « Balnéaires ».

3. La qualité du service

Pour la saison 2024, nous connaissons une belle performance sur les retours clients qui sont plutôt bons. Nous rencontrons encore quelques difficultés d'anciens clients qui ont encore un peu de mal avec les nouvelles règles... mais cela s'atténue avec les années. Nos réponses étant effectués par l'aide de L'IA, nous avons un taux de réponse en net augmentation.



4. Sponsoring

Pour 2024, nous avons continué de sponsoriser les clubs et événements des environs, avec un sponsoring du club de Full Contact notamment pendant leur GALA en mars 2024 ; Le club de pétanque de la Ville de Mers les Bains ; Le FLIP EXPO en avril 2024 ; Le Salon du chocolat en février 2024 ainsi que le Concert de l'été en Aout 2024.

5. Pour 2025...

Concernant le chantier de la piscine, nous sommes actuellement en procès...
Nous avons eu 2 réunions d'expertise et une troisième de prévu courant juin.
C'est très long...

Nous avons toujours le projet de changer les chalets en continuité des
nouveaux chalets (idéalement du 11 au 16 inclus).

Nous souhaitons refaire les sanitaires intérieurs du bloc 3. Les panneaux
étant vieillissant...

Nous allons également refaire le chemin d'accès de la première allée... Cela
devait être fait courant 2024, mais comme nous souhaitons faire les chalets
du fond de l'allée, nous avons préféré attendre.

Nous continuerons nos sponsorings pour la saison 2025...

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE



Les Boucaniers

TARIFS SEMAINE

Locations

Tarifs à la nuitée en euro €	Du 03/11 au 07/11	Du 11/11 au 14/11	Du 17/11 au 21/11	Du 24/11 au 28/11	Du 01/12 au 05/12	Du 08/12 au 12/12	Du 15/12 au 19/12	Du 22/12 au 26/12	Du 29/12 au 02/01	Du 05/01 au 09/01	Du 12/01 au 16/01	Du 19/01 au 23/01	Du 26/01 au 30/01	Du 02/02 au 06/02	Du 09/02 au 13/02	Du 16/02 au 20/02
Restrictions de séjour Jour d'arrivée/départ	A partir de 2 nuits minimum (Sauf Week ends Fériés) Arrivées et départs tous les jours															
Chalet 1 chambre Victoria 2 pers maximum	A partir de 28	A partir de 28	A partir de 28	A partir de 28	A partir de 28	A partir de 28	A partir de 28	A partir de 37	A partir de 37	A partir de 28	A partir de 28	A partir de 28	A partir de 28	A partir de 31	A partir de 35	A partir de 35
Chalet 2 chambre Confort 4 pers maximum	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
Chalet 2 chambres Liberty 4 pers maximum				38	38	38	38	47	47	38	38	38	38	38	43	43
Chalet 2 chambres Eden 6 pers maximum	41	41	41	41	41	41	41	50	50	41	41	41	41	41	43	43
Chalet 3 chambre Portland 6 pers maximum	/	/	/	/	/	/	/	/	54	45	45	45	45	46	50	50

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

Locations



Les Boucanniers

TARIFS SEMAINE

Locations

Restrictions de séjour Jour d'arrivée/départ	A partir de																
	Du 16/02 au 20/02	Du 23/02 au 27/02	Du 02/03 au 06/03	Du 09/03 au 13/03	Du 16/03 au 20/03	Du 23/03 au 27/03	Du 30/03 au 03/04	Du 06/04 au 10/04	Du 13/04 au 17/04	Du 21/04 au 24/04	Du 27/04 au 30/04	Du 04/05 au 07/05	Du 11/05 au 15/05	Du 18/05 au 22/05	Du 25/05 au 28/05	Du 01/06 au 05/06	
Tarifs à la nuitée en euro €	Jusqu'à	A partir de	Jusqu'à	A partir de	Jusqu'à	A partir de	Jusqu'à	A partir de	Jusqu'à								
Chalet 1 chambre Victoria 2 pers maximum	44	35	44	37	46	37	46	35	44	35	44	47	38	48	51	38	48
Chalet 2 chambre Confort 4 pers maximum	50	35	50	37	54	37	54	40	50	43	54	47	38	51	57	38	51
Chalet 2 chambres Liberty 4 pers maximum	54	43	54	44	55	44	55	41	51	48	60	48	38	48	56	38	48
Chalet 2 chambres Eden 6 pers maximum	54	43	54	43	54	43	54	43	54	43	54	51	41	51	61	41	51
Chalet 3 chambre Portland 6 pers maximum	63	50	63	47	59	47	59	51	64	56	70	61	46	58	70	46	58

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE



Les Boucaniers

TARIFS SEMAINE

Tarifs à la nuitée en euro €	Du 09/06 au 12/06	Du 15/06 au 19/06	Du 22/06 au 26/06	Du 29/06 au 03/07	Du 31/08 au 04/09	Du 07/09 au 11/09	Du 14/09 au 18/09	Du 21/09 au 25/09	Du 28/09 au 02/10	Du 05/10 au 09/10	Du 12/10 au 16/10	Du 19/10 au 23/10	Du 26/10 au 30/10
Restrictions de séjour Jour d'arrivée/départ	A partir de Jusqu'à												
Chalet 1 chambre Victoria 2 pers maximum	49 61	38 48	43 54	40 50	43 54	43 54	43 54	37 46	37 46	37 46	37 46	43 54	43 54
Chalet 2 chambre Confort 4 pers maximum	49 68	38 51	50 64	43 54	47 64	47 64	47 64	38 51	38 51	38 51	38 51	45 59	45 59
Chalet 2 chambres Liberty 4 pers maximum	56 70	43 54	48 60	48 60	53 66	53 66	53 66	43 54	43 54	43 54	43 54	48 60	48 60
Chalet 2 chambres Eden 6 pers maximum	64 80	46 58	51 66	46 58	56 70	56 70	56 70	46 58	46 58	46 58	46 58	51 64	51 64
Chalet 3 chambre Portland 6 pers maximum	67 84	51 64	57 71	51 64	61 79	61 79	61 79	51 66	51 66	51 66	51 66	57 74	57 74

A partir de 2 nuits minimum (Sauf Week ends Fériés)
Arrivées et départs tous les jours

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE



Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE



Les Boucanniers

TARIFS WEEK-END

Locations

Tarifs à la nuitée en euro €	Du 30/04 au 03/05	Du 07/05 au 10/05	Du 16/05 au 17/05	Du 23/05 au 24/05	Du 28/05 au 31/05	Du 06/06 au 08/06	Du 13/06 au 14/06	Du 20/06 au 21/06	Du 27/06 au 28/06
Restrictions de séjour Jour d'arrivée/départ									
Chalet 1 chambre Victoria 2 pers maximum	54	54	53	53	67	52	68	66	68
Chalet 2 chambre Confort 4 pers maximum	54	59	70	63	79	97	70	70	73
Chalet 2 chambres Liberty 4 pers maximum	60	60	70	70	95	101	73	70	87
Chalet 2 chambres Eden 6 pers maximum	59	64	70	73	83	115	78	73	78
Chalet 3 chambre Portland 6 pers maximum	71	71	73	73	92	74	87	90	87

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE



TARIFS

Emplacements

Arrivée à partir de 14h uniquement, toute l'année

Tarifs à la nuit en euro €	Du 01/03 au 31/03	Du 01/04 au 16/04	Du 17/04 au 20/04	Du 21/04 au 27/05	Du 28/05 au 31/05	Du 01/06 au 05/06	Du 06/06 au 08/06	Du 09/06 au 30/06	Du 01/07 au 24/08	Du 01/09 au 12/11	Du 13/11 au 28/02
Restrictions de séjour Jour d'arrivée/départ	3 nuits minimum les weekend de férié										
Forfait Randonneur Sans Elec 1 pers + 1 vélo + 1 tente	9	9	10	9	10	9	10	9	10	9	9
Forfait Confort 1 Caravane ou 1 Tente + 1 voiture + 2 pers + Elec	19	24	28	24	28	24	28	24	28	20	17
Forfait Camping Car 2 pers + 1 camping car + Elec	19	23	27	23	27	23	27	23	27	20	17
Adulte supplémentaire	4	5	5	5	5	5	5	5	6	5	4
Enfant de 3 à 12 ans inclus	3	4	4	4	4	4	4	4	5	4	3
Taxe d'éco-participation	0,50 € / nuit / adulte										

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Multirisque hôtellerie de plein air

Informations contrat	
N° de contrat	AX2024HPA016337
Date d'effet	01/09/2024
Date d'échéance principale	01/09
Fractionnement de la cotisation	Annuel (12 mois)

Votre intermédiaire	
Dénomination	ALLIANZ - YANN BORDOVACH
Code	-
N° Orias	
Adresse	19 RUE SAINTE CATHERINE
Code postal / Ville	80100 / ABBEVILLE
E-mail	yann.bordovach@allianz.fr

Souscripteur			
Nom du camping	CAMPING PARADIS LES BOUCANIERES		
Raison sociale	SARL LES BOUCANIERES	SIRET	92003659700010
Adresse	4 RUE PIERRE MENDES FRANCE	N° téléphone	0235863547
Code postal	76470	N° mobile	0650488526
Ville	LE TRÉPORT	E-mail	campingboucaniers@gmail.com

Assureurs Multirisque (hors responsabilité civile)

- Lloyd's Insurance Company S.A. Société anonyme belge (naamloze vennootschap) dont le siège social est situé Bastion Tower, Marsveldplein 5, 1050 Bruxelles, Belgique enregistrée à la banque-carrefour des Entreprises / Kruispuntbank van Ondernemingen sous le numéro 682.594.839 RLE (Bruxelles).
- Amtrust International Underwriters, 6-8 College Green, Dublin 2, D02 VP48, Irlande, dont le siège social se trouve en Irlande. Amtrust international Underwriters est agréée par la Banque centrale d'Irlande (Central Bank of Ireland) sous le numéro d'enregistrement 169384.

Assureur Responsabilité Civile

- Lloyd's Insurance Company S.A. Société anonyme belge (naamloze vennootschap) dont le siège social est situé Bastion Tower, Marsveldplein 5, 1050 Bruxelles, Belgique enregistrée à la banque-carrefour des Entreprises / Kruispuntbank van Ondernemingen sous le numéro 682.594.839 RLE (Bruxelles).

Votre intermédiaire

SAS AssurHPA - siège social : 61 Rue du Port - 33260 La Teste de Buch - Société de courtage en assurance - SAS au capital de 60 000 € - R.C.S Bordeaux B 883 646 663 - N° ORIAS 20004730
 SAS AssurHPA - coverholder N° B 1532 PR2300048 de LLOYD'S INSURANCE COMPANY S.A Société anonyme belge (naamloze vennootschap) dont le siège social est situé (Bastion Tower, Marsveldplein 5 1050 BRUXELLES, Belgique enregistrée à la banque-carrefour des Entreprises / Kruispuntbank van Ondernemingen sous le numéro 682.594.839 RLE (Bruxelles).

Objet de votre contrat

Le présent contrat permet de couvrir les risques inhérents à l'exploitation du terrain de camping ou du parc résidentiel de loisir suivant :
 Nom du camping : CAMPING PARADIS LES BOUCANIERES
 Adresse / Code postal / Ville : 4 RUE PIERRE MENDES FRANCE / 76470 / LE TRÉPORT
 Coordonnées GPS (degrés décimaux) : Latitude : 50.057992 - Longitude : 1.388791

Votre cotisation (compte-tenu de l'indice de la Fédération Française du bâtiment en vigueur)

Votre cotisation annuelle HT	13 196.49 €
* Dont cotisation Responsabilité civile	1 486.24 €
Votre cotisation annuelle TTC	14 252.09 €
* Dont cotisation Responsabilité civile	1 620.00 €

Nous vous remercions de vous reporter à l'avis d'échéance ci-joint pour régler votre cotisation.

Déclarations du souscripteur

Le souscripteur déclare que les conditions de souscription décrites ci-dessous sont respectées :

- Les précédent(s) contrat(s) garantissant l'établissement n'ont pas été résiliés pour sinistre ou non-paiement de prime ou annulés pour fausse déclaration.
- Il ne fait pas l'objet actuellement d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire
- L'établissement respecte les normes de sécurité et d'accessibilité imposées aux Etablissements destinés à recevoir du Public.

Antécédent d'assurance :

- Ne pas avoir été victime de catastrophes naturelles inondation durant les dix dernières années.
- Nombre de sinistre(s) déclarés sur les cinq dernières années : Selon relevé(s) d'information de sinistralité transmis .

Description de l'Etablissement :

- Qualité de souscripteur : Propriétaire exploitant
- Type de renonciation à recours : Oui, contre le bailleur
- Assurance pour compte du propriétaire : Oui
- Avec intérêt commun : Non
- Appartenance à un groupe, une chaîne ou un réseau de franchise : CAMPING PARADIS
- Nombre d'étoiles : 3
- Superficie du terrain : 60 000 m²
- Superficie des bâtiments : 1 520 m²
- Valeur du contenu déclaré : 150 000 €
- Nombre d'emplacements : 246
- Nombre de locatifs : 50
- Montant HT du chiffre d'affaires annuel : 650 000 €
- Nombre maximum d'employés en pleine saison : 0
- Autres installations de plein-air : AIRE DE JEUX

Situation de l'Etablissement par rapport au risque Incendie :

- L'établissement est situé dans une zone à risque d'incendie de forêt : Non
- L'établissement est situé dans une forêt : Non
- L'établissement est situé dans une zone soumise à l'obligation préfectorale d'avoir des robinets d'incendie armés (ex : Landes, Var) : Non
- L'établissement est équipé de robinets d'incendie armés (RIA) : Oui

Situation de l'établissement par rapport aux risques Naturels :

- L'établissement est situé :
 - dans une zone à risque d'inondation : Oui
 - dans une zone ayant un PPRI (Plan de prévention des risques inondation) crue lente : Oui
 - dans une zone ayant un PPRI « crues violentes » : Non
 - dans une zone ayant un risque de submersion marine : Non
- La hauteur relative du point le plus bas de l'établissement par rapport au cours d'eau le plus proche (NGF) est supérieure (>) à 5 m : Oui
- La distance de l'établissement par rapport au cours d'eau le plus proche est supérieure (>) à 400 m : Oui
- La distance de l'établissement par rapport au littoral est supérieure à (>) à 100 m : Oui

Situation de l'établissement par rapport au risque Vol :

- Les locaux techniques et de stockage de l'établissement sont fermés par serrures, cadenas ou verrous : Oui
- L'établissement a un gardiennage assuré également pendant les périodes d'exploitation : Oui

Les éléments déclarés ci-dessus influent sur l'opinion de l'Assureur sur les risques. Si des circonstances nouvelles rendent de ce fait inexacts ou caduques les réponses faites à la souscription, elles doivent être portées à la connaissance de l'assureur, par lettre recommandée, dans les quinze jours à partir du moment où l'assuré en a eu connaissance. Toute omission ou fausse déclaration entrainera l'application des articles L.113-8 et suivants du Code des assurances.



HPASSURANCE

Partenaire Officiel
FNHPA

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

N° de contrat : AX205828016337



Limitation contractuelle d'indemnité

Montant de la Limitation contractuelle d'indemnité : 4 500 000 €

D'un commun accord entre les parties, il est convenu qu'en cas de sinistre, le montant total des dommages pris en compte dans le calcul de l'indemnité due au titre du présent contrat ne pourra en aucun cas dépasser, tous dommages et garanties confondus, la somme non indexée de 4 500 000 €.

Cette Limitation contractuelle d'indemnité (LCI), s'applique, quel que soit le nombre de bâtiments sinistrés composant le risque*, l'importance du sinistre et son coût, tant aux garanties de dommages et de frais et pertes divers associés que de responsabilités sans déroger aux autres limitations et/ou sous limitations prévues au titre du présent contrat d'assurance.

* Ensemble de constructions et leur contenu composant une copropriété ou une propriété.



Garanties souscrites	
Garanties	Garanti / Non garanti
Incendie des bâtiments	Garanti
Incendie du contenu	Garanti
Multi-garantie HPAssurance (Vol-vandalisme; Dégâts des liquides, bris des glaces, tempête, grêle, neige, évènements climatiques, garantie des investissements nouveaux, catastrophes naturelles, attentats, émeutes et mouvements populaires, acte de terrorisme, sabotage, homme clé, perte de marchandises, bris de machines, aménagements paysagers, biens et aménagements extérieurs)	Garanti
Perte d'exploitation	Garanti - 12 mois
Valeur vénale du fonds de commerce	Non garanti
Dommages aux locatifs	Garanti
Responsabilité Civile - defense pénale et recours	Garanti

Tableau des montants de garanties et de franchises

GARANTIES		PLAFOND	FRANCHISE
DOMMAGE AUX BIENS			
Incendie et événements annexes			
Dommages matériels	Bâtiments	2 500 €/m ² sinistré	
	Contenu (y compris dommages électriques)	150 000 €	
Frais et pertes annexes (1)	Frais de clôture - gardiennage	Frais réellement engagés	Sans franchise
	Frais de déblais - démolition	10 % de l'indemnité versée pour les biens concernés - maximum 200 000 €	
	Frais de sauvetage	Frais réellement engagés	
	Frais de déplacement remplacement objets mobiliers	Frais réellement engagés	
	Remboursement cotisations d'assurance	Frais réellement engagés	
	Honoraires Bureaux d'Etudes, contrôle Technique, ingénierie	5 % de l'indemnité versée pour les biens concernés	
	Honoraires Maîtrise d'Ouvrage et suivi de chantier	10 % de l'indemnité versée pour les biens concernés	
	Honoraires Coordinateur santé	Frais réellement engagés	
	Honoraires Expert d'Assuré	5 % de l'indemnité totale	
	Installation provisoire autres locaux	10 % de l'indemnité bâtiment	
	Perte d'usage	1 an de valeur locative	
	Perte de loyers	1 an de valeur locative	
	Frais de remise en état en conformité avec législation	10 % de l'indemnité bâtiment hors déblais démolition	
	Hydrocurage des réseaux eaux usées et pluviales	Frais réellement engagés	
	Frais de diagnostic technique des réseaux électriques	Frais réellement engagés	
Frais de mise en pression des canalisations	Frais réellement engagés		
Frais de décontamination, dépollution	10% de l'indemnité versée dans la limite de 200 000 €		
Dégâts des liquides			
Dommages matériels	Bâtiments	Idem garantie "incendie et événements assimilés"	
	Dont les dommages subis par les conduites et appareils détériorés par le gel	5 000 €	Sans franchise
	Contenu	22 500 €	
Frais et pertes annexes	Idem garantie "Incendie et événements assimilés", ainsi que :		Sans franchise
	Frais de recherche de fuite	15 000 €	
	Perte d'eau accidentelle	5 000 €	
Tempête, grêle, neige			
Dommages matériels	Bâtiments	2 500 €/m ² sinistré	10% du montant des dommages maximum 1 500 €
	Contenu	150 000 €	Sans franchise
Frais et pertes annexes	Idem garantie "incendie et événements assimilés"		
Catastrophes naturelles			
Dommages matériels	Bâtiments	Idem garantie "incendie et événements assimilés"	Franchise légale
Frais et pertes annexes	Contenu	150 000 €	Franchise légale
	Frais de clôture - Gardiennage	Frais réellement engagés	Sans franchise
	Frais de déblais démolition	10 % de l'indemnité versée maximum 200 000 €	
	Frais de sauvetage	Frais réellement engagés	
	Honoraires Bureaux d'Etudes, contrôle Technique, ingénierie	5 % de l'indemnité versée pour les biens concernés	Sans franchise
	Honoraires Maîtrise d'Ouvrage et suivi de chantier	10 % de l'indemnité versée pour les biens concernés	
	Frais de décontamination, dépollution	10 % de l'indemnité versée maximum 200 000 €	

(1) Les frais et pertes dans leur ensemble sont accordés à la suite de la mise en jeu des garanties Incendie et événements annexes, Tempête-Grêle-Neige, Dégât des liquides, Attentats, Vol-vandalisme. Pour la garantie Catastrophes Naturelles et Événements Climatiques (hors Catastrophes naturelles et hors Tempête, neige, grêle) sont garantis les seuls postes mentionnés ci-dessus en caractères gras.

GARANTIES		PLAFOND	FRANCHISE
Attentats, Emeutes et Mouvements populaires - Actes de terrorisme, sabotage			
Dommages matériels	Bâtiments	Idem garantie "incendie et événements assimilés"	
	Contenu	150 000 €	
Frais et pertes annexes	Idem garantie "incendie et événements assimilés"		
Vol - vandalisme			
Dommages matériels	Détériorations Immobilières suite à vol	15 000 €	10 % du montant des dommages
	Contenu	22 500 €	
	Dont espèces monnayées et valeurs en coffre fort	22 500 €	
	Dont expèces monnayées et valeurs en tiroir caisse	5 000 €	
	Dont expèces monnayées et valeurs en cours de transport	10 000 €	
Frais et pertes annexes	Idem garantie "incendie et événements assimilés"		
Bris de glaces			
Dommages matériels	Produits verriers	10 000 €	Sans franchise
Frais et pertes annexes	Frais de pose et de dépose	2 500 €	
	Frais de clôture provisoire et de gardiennage	3 000 €	
Bris de machines			
Dommages matériels	Machines électriques, électroniques, bureautiques ou informatiques	30 000 €	Sans franchise
	Honoraires d'expert	1 500 €	
	Frais de reconstitution des informations	1 500 €	
	Frais d'étude et d'analyse	1 500 €	
Frais et pertes annexes	Frais de déplacement et de réinstallation	1 500 €	
	Frais de déblaiement et de retirement	1 500 €	
	Frais supplémentaire d'exploitation	15 000 €	
Pertes de marchandises en équipement de conservation			
Dommages matériels	Marchandises périssables	10 000 €	Sans franchise
Frais et pertes annexes	Frais de sauvetage	1 000 €	Sans franchise
	Frais de réapprovisionnement d'urgence	1 000 €	
PROTECTION FINANCIERE			
Perte d'exploitation			
Perte de marge brute	Suite à Incendie et événements assimilés	à concurrence de 85% du chiffre d'affaires HT déclaré dans la limite de 12 mois	3 jours
	Suite à :	à concurrence de 80% du chiffre d'affaires HT déclaré dans la limite de 12 mois	
	* tempête, grêle, neige, * catastrophes naturelles		
	Suite à :	à concurrence de 85 % du chiffre d'affaires HT déclaré dans la limite de 3 mois	5 jours
	* vol-vandalisme * dégâts des liquides * émeutes, actes de terrorisme et de sabotage, attentats * bris de machine		
	* impossibilité d'accès		
Frais et pertes annexes	Honoraires Expert d'Assuré	5 % de l'indemnité totale versée	Sans franchise
Perte de valeur vénale du fonds de commerce			
Perte de la valeur vénale du fonds de commerce		0 €	Sans franchise
Frais et pertes annexes	Honoraires Expert d'Assuré	5% de l'indemnité totale versée	Sans franchise



HP ASSURANCE

Partenaire Officiel
FNHPA

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

N° de contrat : AX202506170537

GARANTIES	PLAFOND	FRANCHISE	
PROTECTION DE L'ENTREPRISE			
Responsabilité civile incendie / Dégâts des eaux			
Responsabilité	Risques locatifs	2 500 €/m ² sinistré	Sans franchise
	Dommmages matériels et immatériels		
	* Recours des locataires * Recours des voisins et des tiers dont les atteintes accidentelles à l'environnement	1 000 000 € dont 300 000 € au titre des dommages immatériels consécutifs 1 000 000 € dont 300 000 € au titre des dommages immatériels consécutifs 300 000 €	Sans franchise
Responsabilité civile propriétaire d'immeuble			
Dommmages corporels, matériels et immatériels	5 000 000 €	Sans franchise	
Responsabilité civile du fait des locaux			
Dommmages corporels, matériels et immatériels	5 000 000 € par année d'assurance	Sans franchise	
dont dommmages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000 € par sinistre	Sans franchise	
Responsabilité civile exploitation			
Tous dommmages confondus	8 000 000 € par année d'assurance	Sans franchise	
dont dommmages immatériels consécutifs	1 500 000 €	Sans franchise	
dont dommmages immatériels non consécutifs	100 000 € par année d'assurance	1 500 €	
dont faute inexcusable de l'employeur			
* accidents du travail	1 500 000 € par année d'assurance	200 €	
* maladies professionnelles	350 000 € par année d'assurance		
* maladies professionnelles non reconnues par la Sécurité sociale	350 000 € par année d'assurance		
dont responsabilité civile dépositaire	10 000 € par sinistre	200 €	
dont intoxications alimentaires	300 000 € par sinistre	200 €	
dont pollution accidentelle	300 000 € par année d'assurance	1 500 €	
dont dommmages aux biens confiés	50 000 € par sinistre	200 €	
Responsabilité civile après prestation / livraison			
Tous dommmages confondus	1 500 000 € par année d'assurance	200 €	
dont dommmages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000 € par année d'assurance	200 €	
dont dommmages immatériels non consécutifs	100 000 € par année d'assurance	1 500 €	
Responsabilité civile opérateur de voyages			
Tous dommmages corporels, matériels et immatériels confondus	1 000 000 € par année d'assurance	2 500 €	
dont dommmages matériels et immatériels consécutifs aux documents, titres de transport et bagages remis dans le cadre de vos activités professionnelles	30 000 € par année d'assurance	750 €	
Défense pénale et recours			
Défense pénale et recours	10 000 € par litige et par année d'assurance	Sans franchise	

GARANTIES		PLAFOND	FRANCHISE
LES GARANTIES SPECIQUES HPA			
Locatifs			
Dommages matériels	En cas de :	650 000 €	200 € par locatifs sinistrés
	* Incendie		
	* Dégâts des liquides		
	* Tempête-grêle-neige		
	* Vol-vandalisme		
	* Bris de glaces et d'enseignes		
	* Dommages accidentels		
	En cas de :		
* Catastrophes naturelles		Franchise légale	
Frais et pertes annexes	idem garantie "incendie et évènements assimilés", ainsi que :	Dans la limite de 20 % de l'indemnité versée pour les biens concernés	Sans franchise
	Frais d'enlèvement, de démolition et de mise en décharge		
	Frais de calage et raccordement de l'unité de remplacement,		
	Frais de transport de l'unité de remplacement,		
	Frais de décalage et manutention jusqu'à zone de départ du camping de l'épave,		
	Frais de décalage-recalage de la terrasse attenante à l'unité sinistrée		
Frais de démontage et récupération des fluides des climatiseurs			
Biens et aménagements extérieurs			
Dommages matériels	En cas de :	45 000 €	500 €
	* Incendie		
	* Tempête-grêle-neige		
	En cas de Catastrophes naturelles		Franchise légale
Frais et pertes annexes	Les frais et pertes définis au titre des garanties principales		
Aménagements paysagers			
Dommages matériels	En cas de :	45 000 €	Sans franchise
	* Incendie		
	* Tempête-grêle-neige	40 000 €	Sans franchise
	dont practice de golf		
	En cas de :	45 000 €	Franchise légale
* Catastrophes naturelles			
dont practice de golf			
	40 000 €	Franchise légale	
Frais et pertes annexes	Les frais et pertes définis au titre de chacune des garanties principales, ainsi que :		
	Frais d'abattage, d'élagage, de dessouchage, de débitage et d'enlèvement des végétaux	20 % de l'indemnité versée pour les biens concernés	Sans franchise
	Prestation de contrôle des arbres	10 000 €	Sans franchise
Evènements climatiques			
Dommages matériels	Bâtiments	24 600 €	Franchise légale
	Contenu		
Frais et pertes annexes	Les frais et pertes définis aux Conditions générales - Paragraphe E.4 Garantie des Evènements climatiques		
Solution Homme Clé			
Indemnité en cas d'accident ou de maladie		1 000 € par semaine avec un maximum de 10 000 €	10 jours d'arrêt
Garantie automatique des investissements			
A concurrence de 10 % des capitaux garantis pour les biens concernés,			
A concurrence de 10 % du nombre de Locatifs déclarés			

Déclaration de sinistre

HPASSURANCE - Service Indemnisation
61, rue du Port - 33260 La Teste De Buch
E-mail : sinistre@hpassurance.com

Informations sur les réclamations

Réclamations :

Toute réclamation doit être adressée en premier lieu par courrier ou par mail à l'adresse suivante :

HPAssurance - Service Réclamations - 61 rue du port - 33260 La Teste de Buch

E-mail : service-reclamations@hpassurance.com

Si l'objet de la réclamation subsiste, vous pouvez vous adresser à :

Lloyd's Insurance Company S.A. - Service Manager - Operations Team

Bastion Tower - Marsveldplein 5 - 1050 Brussels - Belgium

Tél. : +32 (0)2 227 39 40 - Email : lloydsbrussels.complaints@lloyds.com

Nous accuserons réception de votre réclamation, par écrit, dans les dix (10) jours ouvrables suivant le dépôt de la réclamation.

La décision prise concernant votre réclamation vous sera communiquée, par écrit, dans les deux (2) mois suivant le dépôt de la réclamation.

Si vous n'êtes toujours pas satisfait de la réponse finale ou si vous n'avez pas reçu de réponse finale dans les deux (2) mois suivant le dépôt de la réclamation, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance en France dont les coordonnées sont les suivantes :

La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 - France

Site Web : <https://www.mediation-assurance.org/accueil>

Si vous avez souscrit votre contrat en ligne, vous pouvez également déposer une réclamation via la plateforme de règlement en ligne des litiges (RLL) de l'UE. Le site Web permettant d'accéder à la plateforme RLL est www.ec.europa.eu/odr.

Les modalités de traitement des réclamations ci-dessus s'exercent sans préjudice de votre droit d'engager une action en justice ou une procédure alternative de résolution des litiges conformément à vos droits contractuels.

Informations légales

Le Souscripteur reconnaît avoir été informé que :

- Toute réticence, fausse déclaration, omission ou inexactitude dans vos déclarations peut entraîner la nullité du contrat ou la réduction des indemnités en cas de sinistre.

Protection des données personnelles

Les données à caractère personnel (ci-après «DCP») collectées par HPAssurance font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité la conclusion, l'exécution, la gestion du contrat d'assurance de l'Assuré.

Les DCP collectées sont destinées aux services habilités de HPAssurance. Elles seront partagées avec ses partenaires contractuels à des fins de gestion des contrats d'assurance. En aucun cas, les DCP collectées ne seront utilisées à d'autres fins et/ou communiquées à d'autres organismes sans recueil du consentement explicite, libre et éclairé de la personne concernée. Les données recueillies seront conservées par HPAssurance en sa qualité de responsable de traitement, dans le respect des durées de conservation exigées par la réglementation, sans dépasser la durée nécessaire à l'accomplissement de la finalité définie lors de leur collecte.

Les DCP collectées par HPAssurance peuvent faire l'objet d'un transfert auprès d'un tiers situé en en dehors de l'Espace économique Européen. Le transfert est effectué en conformité avec la réglementation applicable afin de garantir un niveau de sécurité adéquat et la protection de la vie privée et des droits fondamentaux des personnes concernées.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 telle que modifiée, l'Assuré dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, à la portabilité des DCP et d'opposition pour des motifs légitimes (notamment en matière de traitement automatisé, y compris le profilage), de limitation du traitement. Ces droits peuvent être exercés par courrier, accompagné d'une copie d'une pièce d'identité, à l'adresse suivante : HPAssurance - 61, rue du Port - 33260 LA TESTE DE BUCH ou par courriel à dpo@hpassurance.com

Constitution du contrat - Durée

Le Souscripteur reconnaît avoir reçu, préalablement à la signature du présent contrat, une information complète sur les garanties, les exclusions, le tarif et les obligations qui lui incombent, notamment à travers les documents suivants :

- Les présentes Conditions Particulières.
- Conditions générales Multirisque Hôtellerie de plein air CG-MULTI HPA-AX20240401
- Document d'information sur le produit d'assurance MULTIHPA DIPA-AX20240401
- Le questionnaire n° HPAPROJ240

L'ensemble de ces documents fait partie intégrante du contrat.

Les présentes Conditions particulières dérogent et prévalent sur les Conditions Générales.

Le présent contrat est annuel et renouvelable par tacite reconduction à chaque échéance annuelle, avec possibilité de le résilier à cette date, moyennant un préavis de deux mois.

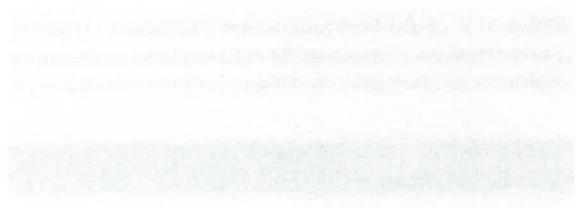
Fait à LA TESTE DE BUCH, le 06/08/2024

HPASSURANCE
Par délégation, pour l'Assureur



Signature of the insurer, featuring a blue circular stamp with the text "HÔTELLERIE PLEIN AIR" and "HPASSURANCE" around a central logo, and a handwritten signature in blue ink over it.

Signature du souscripteur



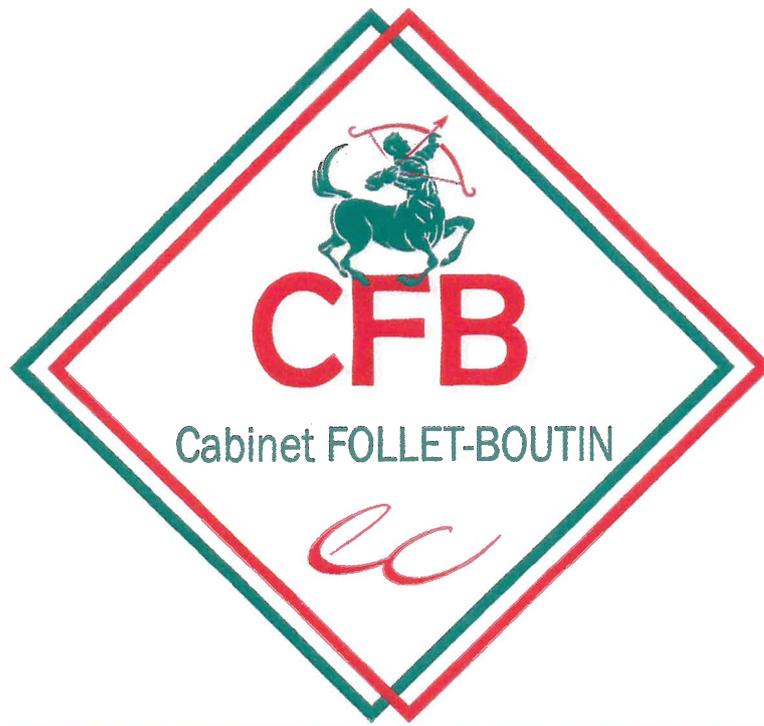
Area reserved for the signature of the subscriber, showing horizontal lines for writing.

SARL LES BOUCANIERS

4 Rue Pierre Mendès France
76470 LE TREPORT

COMPTES ANNUELS

du 01/11/2023 au 31/10/2024



Sommaire

Bilan et Compte de Résultat	1
Annexes légales	13
Attestation de Présentation	25
Graphique pluriannuel	26
Graphique mensuel	27
Soldes intermédiaires de gestion	28
Tableau de financement	30
Liste des immobilisations	32
Etat prévisionnel des amortissements à 10 ans	34
Liste des emprunts	35
Etat prévisionnel des remboursements à 10 ans	36
Liste des Crédits-Bails	37
Etat des crédits-bails à 10 ans	38
Liasse fiscale	39

Bilan et Compte de Résultat

SARL LES BOUCANIERS

BILAN ACTIF

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				du 01/10/2022	
	31/10/2024				au 31/10/2023	
	(12 mois)				(13 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	21 050	8 019	13 031	1,07	17 241	1,45
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	109 681	13 376	96 305	7,87	35 973	3,03
Autres immobilisations corporelles	159 806	28 509	131 297	10,73	76 614	6,46
Immobilisations en cours	487 570		487 570	39,85	447 183	37,72
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 522		1 522	0,12	1 522	0,13
TOTAL (I)	779 628	49 904	729 724	59,65	578 533	48,79
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	1 597		1 597	0,13	369	0,03
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	676		676	0,05	1 140	0,10
Avances & acomptes versés sur commandes	3 386		3 386	0,28		
Clients et comptes rattachés	40 846		40 846	3,34	30 952	2,61
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	7 799		7 799	0,64	154	0,01
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	27 613		27 613	2,26	111 596	9,41
. Autres	324 658		324 658	26,54	403 581	34,04
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instrument financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	72 440		72 440	5,92	39 063	3,29
Charges constatées d'avance	14 457		14 457	1,18	20 253	1,71
TOTAL (II)	493 471		493 471	40,34	607 109	51,21
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 273 099	49 904	1 223 195	100,00	1 185 642	100,00

SARL LES BOUCANIERS

BILAN PASSIF

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2023 (13 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000)	20 000	1,64	20 000	1,69
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	2 000	0,16		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	205	0,02		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	72 398	5,92	24 205	2,04
Subventions d'investissement	25 021	2,05		
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	119 624	9,78	44 205	3,73
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	720 193	58,88	544 175	45,90
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	323 484	26,45	539 696	45,52
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	29 279	2,39	38 434	3,24
. Organismes sociaux	7 795	0,64	8 358	0,70
. Etat, impôts sur les bénéfices	14 194	1,15	4 271	0,35
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 062	0,50	4 822	0,41
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 358	0,11	1 366	0,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 207	0,10	315	0,03
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	1 103 572	90,22	1 141 437	95,27
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 223 195	100,00	1 185 642	100,00

SARL LES BOUCANIERS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)		du 01/10/2022 au 31/10/2023 (13 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	776		776	0,08	1 387	0,14	-504	-39,36
Production vendue biens	73 081		73 081	7,53	26 287	2,71	48 816	201,18
Production vendue services	897 202		897 202	92,39	943 487	97,15	26 291	3,02
Chiffres d'Affaires Nets	971 059		971 059	100,00	971 161	100,00	74 603	8,32
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			7 106	0,73			7 106	N/S
Autres produits			5	0,00	2	0,00	3	162,00
Total des produits d'exploitation (I)			978 170	100,73	971 162	100,00	81 713	9,12
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 706	0,28	3 642	0,38	-656	-19,50
Variation de stock (marchandises)			464	0,05	-1 140	-0,11	1 516	144,06
Achats de matières premières et autres approvisionnements			37 444	3,86	16 683	1,72	22 044	143,15
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-1 228	-0,12	-369	-0,03	-887	-260,40
Autres achats et charges externes			393 678	40,54	508 891	52,40	-76 068	-16,18
Impôts, taxes et versements assimilés			37 213	3,83	30 740	3,17	8 838	31,15
Salaires et traitements			202 753	20,88	178 948	18,43	37 570	22,74
Charges sociales			48 304	4,97	28 239	2,91	22 237	85,31
Dotations aux amortissements sur immobilisations			34 973	3,60	14 931	1,54	21 191	153,75
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant					4 262	0,44	-3 934	-100,00
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			116 866	12,03	152 121	15,66	-23 553	-16,76
Total des charges d'exploitation (II)			873 173	89,92	936 947	96,48	8 299	0,96
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			104 997	10,81	34 215	3,52	73 414	232,45
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			2 605	0,27	1 282	0,13	1 422	120,16
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			2 605	0,27	1 282	0,13	1 422	120,16
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilés			17 601	1,81	6 905	0,71	11 227	176,14
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			17 601	1,81	6 905	0,71	11 227	176,14
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-14 996	-1,53	-5 622	-0,57	-9 806	-188,95
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			90 001	9,27	28 593	2,94	63 607	240,99

SARL LES BOUCANIERS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le
31/10/2024
(12 mois)du 01/10/2022
au 31/10/2023
(13 mois)Variation
sur 12 mois
(12 / 12)

%

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	863	0,09			863	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	863	0,09			863	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			117	0,01	-108	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			117	0,01	-108	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	863	0,09	-117	-0,00	971	899,07
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	18 466	1,90	4 271	0,44	14 524	368,40
Total des Produits (I+III+V+VII)	981 638	101,09	972 445	100,13	83 997	9,36
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	909 240	93,63	948 240	97,54	33 942	3,88
RÉSULTAT NET	72 398	7,46	24 205	2,49	50 055	224,03
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	40 161	4,14			40 161	N/S
Dont Crédit-bail immobilier						

SARL LES BOUCANIERS

BILAN ACTIF

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)				du 01/10/2022 au 31/10/2023 (13 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	21 050	8 019	13 031	1,07	17 241	1,45
205000 CONCESS.BREVETS LICENCES	19 000		19 000	1,55	19 000	1,60
205100 SITE INTERNET	2 050		2 050	0,17	2 050	0,17
280500 AMORT.CONC.BREVETS LICENCES		7 231	-7 231	-0,58	-3 431	-0,28
280510 AMORT. SITE INTERNET		788	-788	-0,05	-378	-0,02
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	109 681	13 376	96 305	7,87	35 973	3,03
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	109 681		109 681	8,97	40 893	3,45
281540 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL		13 376	-13 376	-1,08	-4 920	-0,40
Autres immobilisations corporelles	159 806	28 509	131 297	10,73	76 614	6,46
218100 INSTAL./AGENC.DIVERS	149 021		149 021	12,18	82 149	6,93
218300 MATERIEL BUREAU ET INFO.	667		667	0,05	667	0,05
218400 MOBILIER	10 118		10 118	0,83		
281810 AMORT.AG.CONS.DIVERS		26 714	-26 714	-2,17	-6 110	-0,51
281830 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.		314	-314	-0,02	-92	-0,00
281840 AMORT. MOBILIER		1 481	-1 481	-0,11		
Immobilisations en cours	487 570		487 570	39,85	447 183	37,72
231500 INSTAL. TECHN. EN COURS	487 570		487 570	39,85	447 183	37,72
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 522		1 522	0,12	1 522	0,13
275000 DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES	1 522		1 522	0,12	1 522	0,13
TOTAL (I)	779 628	49 904	729 724	59,65	578 533	46,79
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	1 597		1 597	0,13	369	0,03
310000 STOCK RESTAURATION	1 597		1 597	0,13	369	0,03
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	676		676	0,05	1 140	0,10
371100 STOCKS PRODUITS DERIVES CP	676		676	0,05	1 140	0,10
Avances & acomptes versés sur commandes	3 386		3 386	0,28		
409100 FOURN.ACPTES S/COMMANDES VERSES	3 386		3 386	0,28		
Clients et comptes rattachés	40 846		40 846	3,34	30 952	2,61
411100 CLIENTS VENTES DE BIENS SERVICES	40 846		40 846	3,34	30 167	2,54
411200 LE PARADIS DES DELICES					2 440	0,21
418100 CLTS FACT A ETABLIR					2 607	0,22
491000 PROVISION DEPREC. CLIENTS					-4 262	-0,35
Autres créances						

SARL LES BOUCANIERS

BILAN ACTIF

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)				du 01/10/2022 au 31/10/2023 (13 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
. Fournisseurs débiteurs	7 799		7 799	0,64	154	0,01
401100 FOURN ACHATS DE BIENS OU SERV	7 799		7 799	0,64	154	0,01
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	27 613		27 613	2,26	111 596	9,41
445620 ETAT TVA SUR IMMOBILISATIONS	2 096		2 096	0,17	16 637	1,40
445660 ETAT TVA AUR AUTRES BIENS ET SERVIC	6 987		6 987	0,57	14 295	1,21
445670 ETAT CREDIT DE TVA A REPORTER					17 085	1,44
445860 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	18 530		18 530	1,51	63 579	5,36
. Autres	324 658		324 658	26,54	403 581	34,04
409600 FOURN EMBALLAGES A RENDRE	120		120	0,01	300	0,03
455110 COMPTE COURANT HOLDING SCOD	324 538		324 538	26,53	338 282	28,53
467000 AUTRES COMPTES DEB. OU CREDIT.					64 999	5,48
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	72 440		72 440	5,92	39 063	3,29
511200 CHEQUES A ENCAISSER	4 468		4 468	0,37	5 632	0,48
511300 ANCV A RECEVOIR	3 250		3 250	0,27	6 980	0,59
512100 CAISSE D'EPARGNE	63 304		63 304	5,18	26 285	2,22
530000 CAISSE	1 418		1 418	0,12	166	0,01
Charges constatées d'avance	14 457		14 457	1,18	20 253	1,71
486000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	14 457		14 457	1,18	20 253	1,71
TOTAL (II)	493 471		493 471	40,34	607 109	51,21
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 273 099	49 904	1 223 195	100,00	1 185 642	100,00

SARL LES BOUCANIERS

BILAN PASSIF

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/10/2024 (12 mois)		31/10/2023 (13 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 20 000)	20 000	1,64	20 000	1,69
101300 CAPITAL INDIVIDUEL	20 000	1,64	20 000	1,69
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	2 000	0,16		
106100 RESERVE LEGALE	2 000	0,16		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	205	0,02		
106800 AUTRES RESERVES	205	0,02		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	72 398	5,92	24 205	2,04
Subventions d'investissement	25 021	2,05		
131200 SUBVENTIONS EQUIPEMENT DEPARTE	25 894	2,12		
139120 SUBVENTIONS EQUIPEMENT DEPARTE	-863	-0,05		
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	119 624	9,78	44 205	3,73
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	720 193	58,88	544 175	45,90
164100 EMP. 910KE PISCINE-TX 2.54%12A	676 575	55,31	514 120	43,36
164110 EMP. 50KE MATERIEL 2% 5 A N°73	43 618	3,57	30 055	2,53
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	323 484	26,45	539 696	45,52
401100 FOURN ACHATS DE BIENS OU SERV	73 975	6,05	134 903	11,38
408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	249 509	20,40	404 793	34,14
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	29 279	2,39	38 434	3,24
421000 PERS REMUNERATIONS DUES	10 874	0,89	9 902	0,84
421060 REMUNERATION WADOUX CHLOE	21	0,00	1 959	0,17
428200 PERS CONGES A PAYER	10 666	0,87	9 072	0,77
428600 AUTRES CHARGES A PAYER	7 719	0,63	17 502	1,48
. Organismes sociaux	7 795	0,64	8 358	0,70
431000 SECURITE SOCIALE	4 555	0,37	5 217	0,44
437200 MUTUELLE VIASANTE	454	0,04	354	0,03

SARL LES BOUCANIER

BILAN PASSIF

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/10/2024	(12 mois)	31/10/2023	(13 mois)
437300 RETRAITE	1 228	0,10	1 375	0,12
438200 ORG.SOC. CONGES A PAYER	1 558	0,13		
438600 ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER			1 411	0,12
. Etat, impôts sur les bénéfices	14 194	1,15	4 271	0,35
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	14 194	1,15	4 271	0,35
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 062	0,50	4 822	0,41
445510 ETAT TVA A DECAISSER	1 306	0,11		
445710 TVA COLLECTEE 10 %	3 603	0,29	2 742	0,23
445720 TVA COLLECTEE 20 %			407	0,03
445800 TVA A REGUL.OU EN ATTENTE	1 153	0,09	1 436	0,12
445870 TVA S/FACTURES A ETABLIR			237	0,02
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 358	0,11	1 366	0,12
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE			59	0,00
448600 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 358	0,11	1 307	0,11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 207	0,10	315	0,03
411901 CLIENTS CREDITEURS	1 202	0,10		
467110 WADOUX	5	0,00	5	0,00
467200 LE ROMPVAL			310	0,03
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	1 103 572	90,22	1 141 437	95,27
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 223 195	100,00	1 185 642	100,00

SARL LES BOUCANIERS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)		du 01/10/2022 au 31/10/2023 (13 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	776		776	0,08	1 387	0,14	-504	-39,36	
707100 PRODUITS DERIVES CAMPING PA	776		776	0,08	1 387	0,14	-504	-39,36	
Production vendue biens	73 081		73 081	7,53	26 287	2,71	48 816	201,18	
701105 RESTAURATION 5.5 %	8 150		8 150	0,84			8 150	N/S	
701107 RESTAURATION 10%	48 058		48 058	4,95	19 867	2,05	29 719	162,06	
701109 RESTAURATION 20%	16 872		16 872	1,74	6 420	0,65	10 946	184,71	
Production vendue services	897 202		897 202	92,39	943 487	97,15	26 291	3,02	
706000 LOCATION GERANCE BRASSERIE					4 200	0,43	-3 877	-100,00	
706100 CAMPING 10%	847 789		847 789	87,31	880 564	90,67	34 961	4,30	
706300 FRAIS DOSSIER 20%	22 482		22 482	2,32	27 365	2,82	-2 778	-10,99	
706400 PRESTA. SERVICES CONV. LE RO					2 370	0,24	-2 188	-100,00	
708301 TAXE DE SEJOUR/ECOPARTICIPA	26 931		26 931	2,77	28 926	2,98	230	0,85	
708302 ASSURANCE ANNULATION					62	0,01	-57	-100,00	
Chiffres d'Affaires Nets	971 059		971 059	100,00	971 161	100,00	74 603	8,32	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			7 106	0,73			7 106	N/S	
781740 REPRISE PROV. CREANCES DEPREC.			4 262	0,44			4 262	N/S	
791210 REMBOURSEMENT ASSURANCES			2 844	0,29			2 844	N/S	
Autres produits			5	0,00	2	0,00	3	162,50	
758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE			5	0,00	2	0,00	3	162,50	
Total des produits d'exploitation (!)			978 170	100,73	971 162	100,00	81 713	9,12	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 706	0,28	3 642	0,38	-656	-19,50	
607100 ACHATS PRODUITS DERIVES PARADI			2 706	0,28	3 642	0,38	-656	-19,50	
Variation de stock (marchandises)			464	0,05	-1 140	-0,11	1 516	144,06	
603710 VARIAT.STOCKS PRODUITS CP			464	0,05	-1 140	-0,11	1 516	144,06	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			37 444	3,86	16 683	1,72	22 044	143,15	
601105 ACHAT RESTAURATION 5.5%			30 358	3,13	11 275	1,16	19 950	191,69	
601109 ACHAT RESTAURATION 20 %			7 086	0,73	5 408	0,56	2 094	41,95	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-1 228	-0,12	-369	-0,03	-887	-260,40	
603100 VARIAT.STOCKS RESTAURATION			-1 228	-0,12	-369	-0,03	-887	-260,40	
Autres achats et charges externes			393 678	40,54	508 891	52,40	-76 068	-16,18	
604000 ACHATS D'ETUDES ET PRESTA.SERV			6 136	0,63			6 136	N/S	
606110 EAU			32 245	3,32	29 012	2,99	5 465	20,41	
606120 FOURNITURES EAU					5 531	0,57	-5 106	-100,00	
606130 ELECTRICITE ET GAZ			81 379	8,38	199 932	20,59	-103 174	-55,89	
606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMEN			40 621	4,18	37 772	3,89	5 755	16,51	
606340 ACHATS FOURN EQUIPEMENT MOBILHOME			19 386	2,00	7 015	0,72	12 911	189,39	
606400 ACHATS FOURNIT.ADMINISTRATIVES			1 880	0,19	1 903	0,20	123	7,00	
606810 CARBURANTS TONDEUSE			1 566	0,16	950	0,10	689	78,57	
612210 CREDIT BAIL CHALET LIBERTY 5 A			12 477	1,28			12 477	N/S	
612220 CREDIT BAIL 4 CHALETS VICT.5A			27 684	2,85			27 684	N/S	
613501 LOCATION SEQUOIA LOGICIEL			4 518	0,47	3 733	0,38	1 072	31,11	
613502 LOCATION KALHYGE KIT LIT LAVAG			3 897	0,40	1 804	0,19	2 232	134,04	
613503 LOCATION LOCAM CENTRALE AXIMEA			3 636	0,37	3 235	0,33	650	21,77	
613506 LOC VOITURETTE ELECTRIQ			2 832	0,29	2 637	0,27	398	16,35	
613507 LOCATION MATERIEL			3 920	0,40	3 742	0,39	466	13,49	
613509 ABONNEMENT CANAL+			75	0,01			75	N/S	
613510 LOCATION TPE			1 274	0,13	617	0,06	704	123,61	
613520 LOCATION MH LOISIRS LOCATIONS			2 200	0,23	2 200	0,23	169	8,32	
614000 CHARGES LOCATIVES			5 457	0,56	6 263	0,64	-324	-5,59	

SARL LES BOUCANIERS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)		du 01/10/2022 au 31/10/2023 (13 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)	%
615200 ENTRETIEN CAMPING	14 433	1,49	5 397	0,56	9 451	189,71
615501 ENTRETIEN IMMOBILIER/AMENAGEMENT	13 528	1,39			13 528	N/S
615510 ENTRETIEN MATERIEL TECHNIQUE	2 128	0,22	251	0,03	1 896	818,33
615530 ENTRETIEN ET REPARATIONS	4 315	0,44	273	0,03	4 063	N/S
615600 MAINTENANCE	1 261	0,13	2 796	0,29	-1 320	-51,13
616100 ASSUR MUL TIRISQUES	21 041	2,17	13 244	1,36	8 816	72,11
616200 ASSURANCE ANNULATION	1 920	0,20	1 722	0,18	330	20,76
616600 ASSURANCE DECES INVALIDITE / EMPRUN	4 774	0,49	4 222	0,43	877	22,50
616700 ASSURANCE SUR LOCATIONS	408	0,04	272	0,03	157	62,53
621000 SPECTACLES, INTERVENANTS EXT	23 520	2,42	89 760	9,24	-59 335	-71,60
621100 PERSONNEL INTERIMAIRE	63	0,01			63	N/S
622610 HONORAIRES COMPTABLES	15 145	1,56	16 293	1,68	105	0,70
622640 AUTRES HONORAIRES	13 261	1,37	309	0,03	12 976	N/S
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	846	0,09	12	0,00	835	N/S
622800 DIVERSES REMUN INTERMEDIAIRES HONOR			3 190	0,33	-2 945	-100,00
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	3 670	0,38	17 064	1,76	-12 081	-76,69
623105 ANIMATION CAMPING	1 027	0,11	1 241	0,13	-119	-10,38
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE	459	0,05	1 242	0,13	-687	-59,91
623800 POURBOIRES DONS COURANTS	700	0,07	100	0,01	608	658,67
625100 FRAIS DEPLACEMENTS	7 353	0,76	5 437	0,56	2 334	46,51
625600 MISSIONS	750	0,08	1 216	0,13	-372	-33,13
625700 RECEPTIONS			1 237	0,13	-1 142	-100,00
626002 INTERNET	326	0,03	302	0,03	47	16,86
626100 FRAIS POSTAUX	650	0,07	784	0,08	-74	-10,22
626200 TELEPHONE	1 105	0,11	856	0,09	315	39,87
627200 COMMISSIONS ET FRAIS EMISSION EMPRUNT			23 590	2,43	-21 775	-100,00
627400 FRAIS TICKET REST. CHQ VAC	985	0,10	827	0,09	222	29,08
627500 FRAIS SUNCAMP HOLIDAYS CP	2 335	0,24	2 335	0,24	180	8,35
627600 COMMISSIONS BANCAIRES	4 078	0,42	2 852	0,29	1 445	54,89
628100 CONCOURS DIVERS COTISATIONS	1 262	0,13	3 172	0,33	-1 666	-56,89
628200 FRAIS DE FORMATION	1 150	0,12	2 550	0,26	-1 204	-51,14
Impôts, taxes et versements assimilés	37 213	3,83	30 740	3,17	8 838	31,15
633300 IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CO	411	0,04	52	0,01	363	756,25
635111 COTISATION FONCIERE	1 686	0,17	1 307	0,13	480	39,79
635130 TAXE D'HABITATION	856	0,09			856	N/S
635800 ORDURES MENAGERES DECHETERIE	11 055	1,14	10 135	1,04	1 700	18,17
637001 TAXES DE SEJOUR	23 206	2,39	19 246	1,98	5 440	30,62
Salaires et traitements	202 753	20,88	178 948	18,43	37 570	22,74
641100 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	198 158	20,41	169 876	17,49	41 349	26,37
641200 PERS CONGES PAYES	1 594	0,16	9 072	0,93	-6 780	-80,95
641400 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	3 000	0,31			3 000	N/S
Charges sociales	48 304	4,97	28 239	2,91	22 237	85,31
645100 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	24 186	2,49	20 292	2,09	5 455	29,12
645300 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAIT	4 994	0,51	2 444	0,25	2 738	121,37
645320 PERSONNEL COTIS RETRAITE-PREV	1 028	0,11	782	0,08	306	42,39
645350 PERSONNEL COTIS.MUTUELLE	4 195	0,43	2 331	0,24	2 043	94,95
645500 CHARGES SOC. S/CONGES PAYES	146	0,02	1 411	0,15	-1 156	-88,75
647100 MEDECINE DU TRAVAIL	244	0,03	577	0,06	-289	-54,25
648100 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 511	0,16	400	0,04	1 142	309,29
648200 ABONDEMENT	12 000	1,24			12 000	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	34 973	3,60	14 931	1,54	21 191	153,75
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	4 210	0,43	3 809	0,39	694	19,74
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	30 763	3,17	11 122	1,15	20 497	199,65
Dotations aux provisions sur immobilisations			4 262	0,44	-3 934	-100,00
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 262	0,44	-3 934	-100,00
681740 DOT. PROV. DEPRECIAT. CREANCES						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	116 866	12,03	152 121	15,66	-23 553	-16,76
651100 REDEVANCE CAMPING PARADIS	54 809	5,64	75 212	7,74	-14 617	-21,04
651200 REDEVANCE MAIRIE	56 191	5,79	76 317	7,86	-14 255	-20,23

SARL LES BOUCANIERS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)		du 01/10/2022 au 31/10/2023 (13 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)		%
651300 REDEVANCE SACEMSPRE	1 205	0,12	589	0,06	661	121,58	
654400 PERTES SUR CREANCES IRREC. EX.	4 658	0,48			4 658	N/S	
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	3	0,00	2	0,00	1	54,17	
Total des charges d'exploitation (II)	873 173	89,92	936 947	96,48	8 299	0,96	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	104 997	10,81	34 215	3,52	73 414	232,45	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations	2 605	0,27	1 282	0,13	1 422	120,16	
761500 PRODUITS FINANC.COMPTE COURANT	2 605	0,27	1 282	0,13	1 422	120,16	
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (V)	2 605	0,27	1 282	0,13	1 422	120,16	
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées	17 601	1,81	6 905	0,71	11 227	176,14	
661100 INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	17 601	1,81	6 865	0,71	11 264	177,76	
661810 INTERETS DES DETTES COMMERCIALES			40	0,00	-37	-100,00	
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (VI)	17 601	1,81	6 905	0,71	11 227	176,14	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-14 996	-1,53	-5 622	-0,57	-9 806	-188,95	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	90 001	9,27	28 593	2,94	63 607	240,99	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital	863	0,09			863	N/S	
777000 EXCEPT QUOTE-PART SUBVENT.NVEST AU	863	0,09			863	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)	863	0,09			863	N/S	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			117	0,01	-108	-100,00	
671210 MAJORATIONS DE RETARD			34	0,00	-31	-100,00	
671800 EXCEPT AUTRES CHARGES SUR OP GESTIO			83	0,01	-77	-100,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)			117	0,01	-108	-100,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	863	0,09	-117	-0,00	971	899,07	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)	18 466	1,90	4 271	0,44	14 524	368,40	
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	18 466	1,90	4 271	0,44	14 524	368,40	
Total des Produits (I+III+V+VII)	981 638	101,09	972 445	100,13	83 997	9,36	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	909 240	93,63	948 240	97,64	33 942	3,88	
RÉSULTAT NET	72 398	7,46	24 205	2,49	50 055	224,03	
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier	40 161	4,14			40 161	N/S	
612210 CREDIT BAIL CHALET LIBERTY 5 A	12 477	1,28			12 477	N/S	



SARL LES BOUCANIER

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)Exercice clos le
31/10/2024
(12 mois)du 01/10/2022
au 31/10/2023
(13 mois)Variation
sur 12 mois
(12 / 12)

%

612220 CREDIT BAIL 4 CHALETS VICT.5A
Dont Crédit-bail immobilier

27 684

2,85

27 684

N/S

Annexes légales

SARL LES BOUCANIER**ANNEXE**

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2024 dont le total est de 1 223 195,34 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 72 397,67 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2023 au 31/10/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 13 mois recouvrant la période du 01/10/2022 au 31/10/2023.

SARL LES BOUCANIER**SOMMAIRE**

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier

SARL LES BOUCANIERS

ANNEXE

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

SARL LES BOUCANIERS**ANNEXE**

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SARL LES BOUCANIERS**ANNEXE**

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017

- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

SARL LES BOUCANIERS

ANNEXE

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	21 050		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	40 893		68 788
Install. techniques, matériel, outillages industriels	82 149		66 872
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	667		10 118
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	447 183		40 386
Avances et acomptes			
TOTAL	570 892		186 164
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 522		
TOTAL	1 522		
TOTAL GENERAL	593 464		186 164

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			21 050	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			109 681	
Install. techniques, matériel, outillages industriels			149 021	
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			10 785	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			487 570	
Avances et acomptes				
TOTAL			757 056	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 522	
TOTAL			1 522	
TOTAL GENERAL			779 628	

SARL LES BOUCANIERS

ANNEXE

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 809	4 210		8 019
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	4 920	8 456		13 376
Installations, agencements divers	6 110	20 604		26 714
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	92	1 703		1 795
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	11 122	30 763		41 885
TOTAL GENERAL	14 931	34 973		49 904

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	4 210				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	8 456				
Installations, agencements divers	20 604				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	1 703				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	30 763				
TOTAL GENERAL	34 973				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

SARL LES BOUCANIERS

ANNEXE

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	4 262		4 262	
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	4 262		4 262	
TOTAL GENERAL	4 262		4 262	
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation			4 262	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

SARL LES BOUCANIERS

ANNEXE

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 522		1 522
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	40 846	40 846	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A.	27 613	27 613	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	324 538	324 538	
Débiteurs divers	7 919	7 919	
Charges constatées d'avance	14 457	14 457	
TOTAL GENERAL	416 895	415 373	1 522
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	720 193	76 715	318 585	324 893
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	323 484	323 484		
Personnel et comptes rattachés	29 279	29 279		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 795	7 795		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfiques	14 194	14 194		
- T.V.A.	6 062	6 062		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 358	1 358		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 207	1 207		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 103 572	460 094	318 585	324 893
Emprunts souscrits en cours d'exercice	198 940			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	22 922			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

SARL LES BOUCANIERS

ANNEXE

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	249 509
Dettes fiscales et sociales	21 300
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	270 809

7.2 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	14 457	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	14 457	

Commentaires:

7.3 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	100	200,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	100	200,00

Commentaires:

7.4 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	776
Ventes de produits finis	73 081
Prestations de services	897 202
TOTAL	971 059

SARL LES BOUCANIERS**ANNEXE**

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

Répartition par marché géographique	Montant
France	971 059
Etranger	
TOTAL	971 059

7.5 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. Impots	Impots
Résultat courant	90 001	
Résultat exceptionnel (et participation)	863	
Résultat comptable	72 398	

Commentaires:

SARL LES BOUCANIERS

ANNEXE

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine		180 554	180 554
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice		35 409	35 409
TOTAL		145 145	145 145
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice		40 161	40 161
TOTAL		40 161	40 161
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		40 161	40 161
- à plus d'un an et cinq au plus		120 484	120 484
- à plus de cinq ans			
TOTAL		160 645	160 645
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

Attestation de Présentation**ATTESTATION**

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la SARL LES BOUCANIERS pour l'exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 16 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	1 223 195,34	Euros
chiffre d'affaires	971 058,61	Euros
résultat net comptable	72 397,67	Euros

Fait à Blangy sur Bresle
Le 29/01/2025

Signature **Aurélien Follet** Expert-Comptable

Le 11/03/25

ID: tx_A7SG108Phyuv



Aurélien



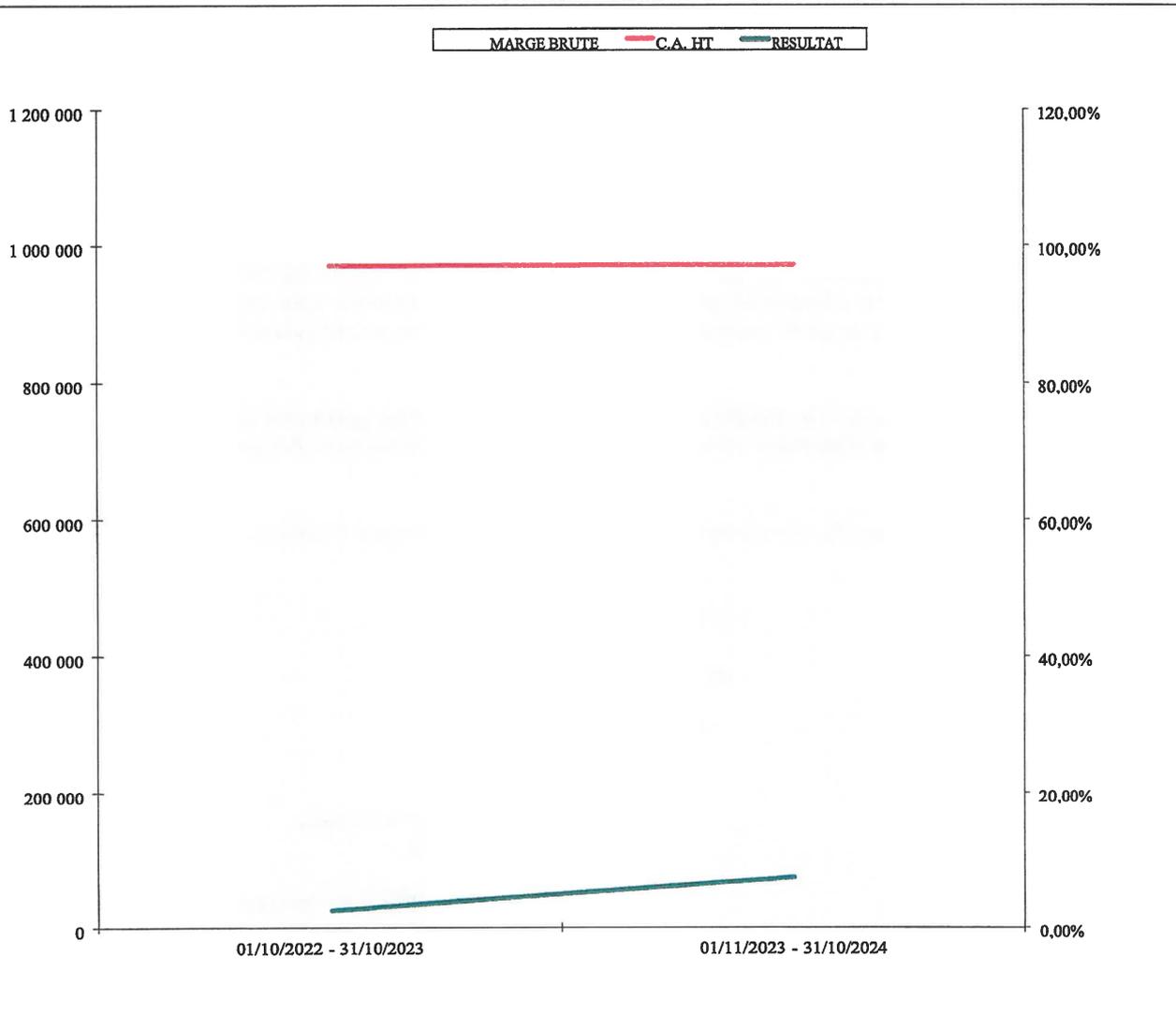
Graphique pluriannuel

SARL LES BOUCANIERS

Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs

LE TREPORT

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES, DU RESULTAT ET DE LA MARGE



	C.A. HT	RESULTAT	MARGE BRUTE
01/10/2022 - 31/10/2023	971 161	24 205	98,06%
01/11/2023 - 31/10/2024	971 059	72 398	95,31%

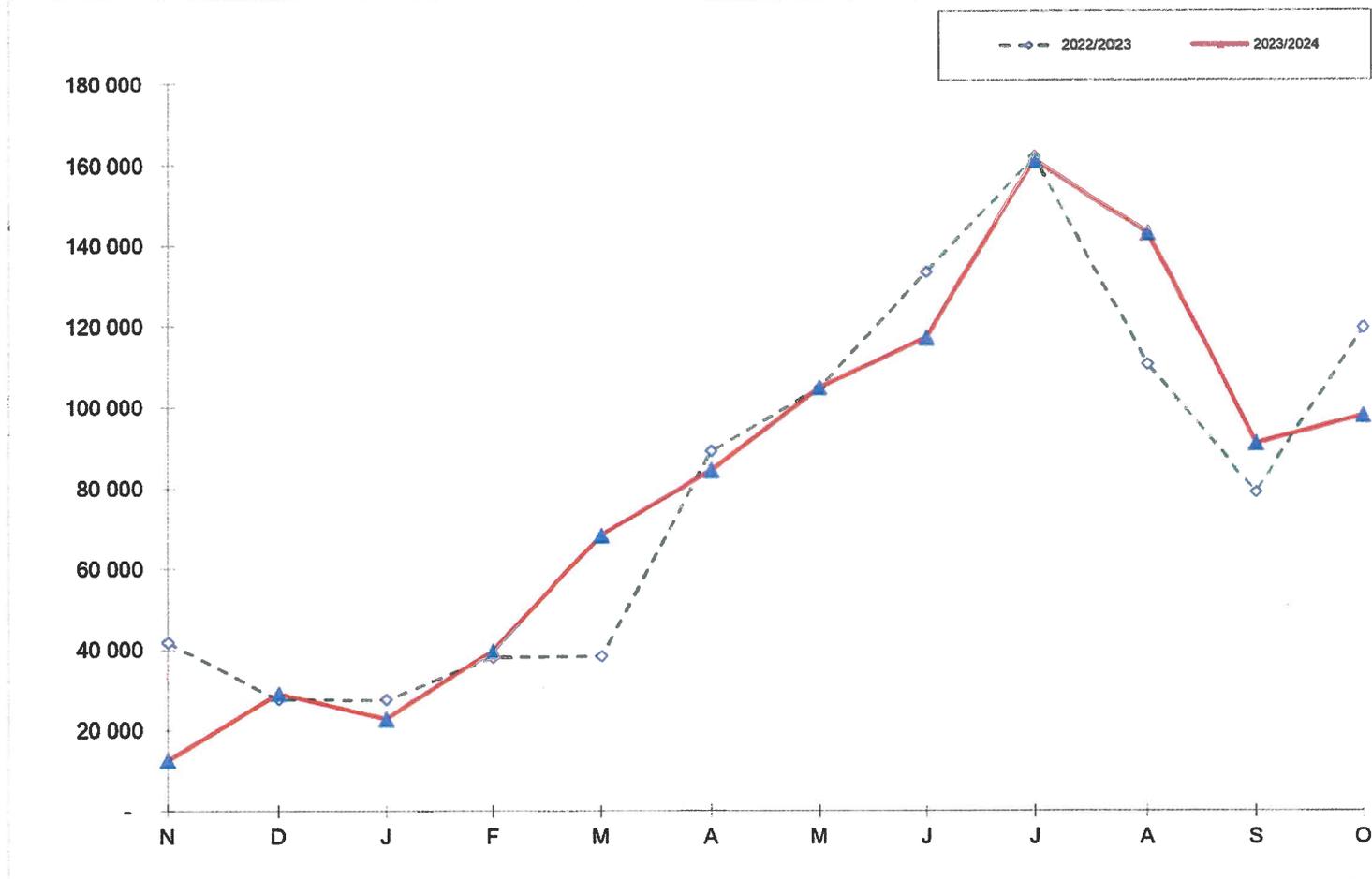


Graphique me

SARL LES BOUCANIERS
LE TREPORT

EVOLUTION DE VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.

(d'après la comptabilité)



	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O
2022/2023	41 803	27 543	27 566	38 143	38 400	89 176	104 716	133 274	161 788	110 491	78 892	119 365
2023/2024	12 492	28 982	22 784	39 717	68 395	84 467	104 738	117 021	161 011	142 991	90 838	97 620
CUMULS												
	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O
2022/2023	41 803	69 346	96 912	135 055	173 455	262 631	367 347	500 621	662 408	772 899	851 791	971 160
2023/2024	12 492	41 474	64 258	103 975	172 369	256 836	361 574	478 595	639 606	782 597	873 435	971 055
Evolution	-70%	-40%	-34%	-23%	-1%	-2%	-2%	-4%	-3%	1%	3%	0%

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)	Exercice clos le 31/10/2023 (13 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	776	1 387	- 611	-44,05
- Coût direct d'achat	2 706	3 642	- 936	-25,70
+/- Variation du stock de marchandises	464	-1 140	1 604	140,70
Marge commerciale (I)	-2 394	-1 115	- 1 279	114,71
Taux de marge commerciale	-308,57 %	-80,39 %		
+ Production vendue	970 283	969 774	509	0,05
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	970 283	969 774	509	0,05
- Matières premières et approvisionnements consommés	36 216	16 314	19 902	121,99
- Sous-traitance directe	6 136		6 136	N/S
Marge brute sur production (II)	927 931	953 460	- 25 529	-2,68
Taux de marge brute sur production	95,64 %	98,32 %		
Marge brute globale (I + II)	925 537	952 345	- 26 808	-2,81
Taux de marge brute globale	95,31 %	98,06 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	384 698	508 891	- 124 193	-24,40
Valeur ajoutée produite	540 838	443 454	97 384	21,96
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	55,70 %	45,66 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	37 213	30 740	6 473	21,06
- Salaires et traitements	202 753	178 948	23 805	13,30
- Charges sociales	48 304	28 239	20 065	71,05
Excédent brut d'exploitation	252 569	205 528	47 041	22,89
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	26,01 %	21,16 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions	4 262		4 262	N/S
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	34 973	14 931	20 042	134,23
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant		4 262	- 4 262	-100
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	5	2	3	150,00
- Autres charges de gestion courante	116 866	152 121	- 35 255	-23,18
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	104 997	34 215	70 782	206,87
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	10,81 %	3,52 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations	2 605	1 282	1 323	103,20
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	17 601	6 905	10 696	154,90
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	90 001	28 593	61 408	214,77
Résultat courant / chiffre d'affaires	9,27 %	2,94 %		

	Exercice clos le 31/10/2024 (12 mois)	Exercice clos le (13 mois)	ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	863		863	N/A
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		117	- 117	-10
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	863	-117	980	837,6
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	18 466	4 271	14 195	332,3
Résultat net Comptable	72 398	24 205	48 193	199,1
Résultat net / chiffre d'affaires	7,46 %	2,49 %		

Tableau de financement

Présenté en Euros

		31/10/2024	31/10/2023
CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	Résultat net comptable	72 398	24 205
	+ Dotations aux amortissements et aux provisions	34 973	19 193
	- Reprise sur amortissements et sur provisions	4 262	
	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
	- Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés		
	- Subventions d'investissement virées au résultat	863	
	= Capacité d'autofinancement de l'exercice	102 246	43 397
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	Cessions ou réductions de l'actif immobilisé		
	Prix de cessions des immobilisations incorporelles		
	Prix de cessions des immobilisations corporelles		
	Prix de cessions des immobilisations financières		
	Remboursement de prêt, dépôts et créances immob.		
	Augmentation des capitaux propres		
	Augmentation de capital et apports		20 000
	Augmentation des autres capitaux propres	25 884	
	Augmentation des dettes fin. : emprunts souscrits	198 940	544 175
		Total des ressources (I)	327 070
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	Diminution des capitaux propres		
	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	22 000	
	Réduction de capital, autres distributions		
	Réductions des autres capitaux propres		
	Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles		21 050	
Immobilisations corporelles	186 164	570 892	
Immobilisations financières			
Octroi de prêt, dépôts et créances immobilisées		1 522	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
	Remboursement des dettes financières	17 981	
	Total des emplois (II)	226 145	593 464
	Variation du fonds de roulement net global		
	Ressources nettes de fonds permanents (I-II)	100 925	14 108
	Emplois nets de fonds permanents (II-I)		

Tableau de financement

Présenté en Euro

		31/10/2024	31/10/2023
	Variations d'exploitation		
	Variations des actifs d'exploitation		
	Stocks de matières et approvisionnements	-765	-1 50
	En-cours et produits finis		
	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours		
	Avances et acomptes versés sur commandes	-3 386	
	Créances clients et comptes rattachés	-9 894	-30 95
	Provisions pour dépréciation des clients douteux	4 262	-4 26
	Autres créances d'exploitation	147 314	-197 30
UTILISATION	Variations des dettes d'exploitation		
	Avances et acomptes reçues sur commandes		
DE LA	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-216 212	539 69
	Autres dettes d'exploitation	11 132	-280 71
	Totaux d'exploitation	-67 549	24 95
	Variation nette d'exploitation (A)	-67 549	24 95
VARIATION	Variations hors exploitation		
	Variation des autres débiteurs		
	Variation des autres créditeurs		
DU FONDS	Totaux hors exploitation		
	Variation nette hors exploitation (B)		
	Variation du besoin en fonds de roulement	-67 549	-24 95
DE ROULEMENT	Variations de trésorerie		
	Variation des disponibilités	-33 376	-39 06
	Variation des concours bancaires		
	Totaux de trésorerie	-33 376	-39 06
	Variation nette de trésorerie (C)	-33 376	-39 06
	Variation du fonds de roulement net global		
	Emploi net	100 925	14 10
	Ressource nette		

Liste des immobilisations

SARL LES BOUCANIERS

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Présenté en Euros

Compte 2050000 / 2805000 CONCESS.BREVETS LICENCES										
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Val. nette
0001 DROITS D'ENTREE CAMPING PARAI	06/12/2022	19 000,00		19 000,00	L 20,00	3 430,56	3 800,00	7 230,56		11 769,44
Sous-total		19 000,00		19 000,00		3 430,56	3 800,00	7 230,56		11 769,44

Compte 205100 / 280510 SITE INTERNET										
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Val. nette
0001 SITE INTERNET	29/11/2022	2 050,00		2 050,00	L 20,00	378,11	410,00	788,11		1 261,89
Sous-total		2 050,00		2 050,00		378,11	410,00	788,11		1 261,89

Compte 215400 / 281540 MATERIEL INDUSTRIEL										
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Val. nette
0001 TONDEUSE FRONTALE	25/11/2022	17 491,67		17 491,67	L 20,00	3 265,11	3 498,33	6 763,44		10 728,23
0002 LAVE LINGE LG PRO TITAN A JETON	29/09/2023	5 122,30		5 122,30	L 20,00	91,06	1 024,46	1 115,52		4 006,78
0003 LAVE LINGE MAYTAG	09/05/2023	3 241,60		3 241,60	L 20,00	309,75	648,32	958,07		2 283,53
0004 PIANO CUISSON SMEG	09/07/2023	999,17		999,17	L 20,00	65,50	199,83	265,33		733,84
0005 TONDEUSE AUTOPORTEE	18/04/2023	10 500,00		10 500,00	L 20,00	1 125,83	2 100,00	3 225,83		7 274,17
0006 SECHE LINGE LG PRO TITAN A JETC	29/09/2023	3 538,30		3 538,30	L 20,00	62,90	707,66	770,56		2 767,74
0007 FOUR A PIZZA ELECTRIQUE	02/04/2024	1 340,50		1 340,50	L 20,00		155,65	155,65		1 184,85
0008 DESHERBEUR AS30 WEEDHEX	07/06/2024	1 523,33		1 523,33	L 20,00		121,87	121,87		1 401,46
Sous-total		43 756,87		43 756,87		4 920,15	8 456,12	13 376,27		30 380,60

Compte 218100 / 281810 INSTAL./AGENC.DIVERS										
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Val. nette
0001 JEUX ENFANTS	13/12/2022	30 444,70		30 444,70	L 10,00	2 689,28	3 044,47	5 733,75		24 710,95
0002 REALISATION AIRE DE JEU	08/03/2023	33 382,68		33 382,68	L 10,00	2 160,60	3 338,27	5 498,87		27 883,81
0003 CUISINE EQUIPEE	07/02/2023	1 513,25		1 513,25	L 20,00	221,94	302,65	524,59		988,66
0004 MATERIEL DE SONORISATION	17/03/2023	1 899,86		1 899,86	L 20,00	236,43	379,97	616,40		1 283,46
0005 PORTIQUE EN ACIER GALVA	31/03/2023	7 920,00		7 920,00	L 10,00	464,20	792,00	1 256,20		6 663,80
0006 MATERIELS HK AUDIO	09/05/2023	1 502,67		1 502,67	L 20,00	148,60	300,53	449,13		1 053,54
0007 CONTROLE ACCES CMTECH	27/06/2023	5 485,82		5 485,82	L 10,00	188,96	548,58	737,54		4 748,28
0008 MENUISERIES PVC ET ALU	09/11/2023	27 780,00		27 780,00	L 20,00		5 525,13	5 525,13		22 254,87
0009 REMPLACEMENT COLONNES DOUC	15/12/2023	33 675,76		33 675,76	L 20,00		5 911,97	5 911,97		27 763,79
0010 MATERIEL AUDIO	28/05/2024	5 415,84		5 415,84	L 20,00		460,35	460,35		4 955,49
Sous-total		149 020,58		149 020,58		6 110,01	20 603,92	26 713,93		122 306,65

SARL LES BOUCANIERES

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Présenté en Euros

Compte 218300 / 281830 MATERIEL BUREAU ET INFO.

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 UNITE LENOVO	02/06/2023	666,66		666,66	L 33,33	91,97	222,22	314,19			352,47
Sous-total		666,66		666,66		91,97	222,22	314,19			352,47

Compte 218400 / 281840 MOBILIER

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 VESTIAIRES + BANCS+MEUBLE CHA Entrée	13/12/2023	6 946,00		6 946,00	L 20,00		1 227,13	1 227,13			5 718,87
0002 2 TONNELLES BIOCLIMATIQUE... Entrée	07/08/2024	3 172,46		3 172,46	L 20,00		253,80	253,80			2 918,66
Sous-total		10 118,46		10 118,46			1 480,93	1 480,93			8 637,53

Compte 275000 / DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 OVH caution	25/01/2023	130,00			N.A.0,00						130,00
0002 CAUTION ORA E CARS	20/02/2023	1 392,00			N.A.0,00						1 392,00
Sous-total		1 522,00									1 522,00

Total général	226 134,57	224 612,57	14 930,80	34 973,19	49 903,99	176 230,58
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------	------------------	-------------------

Etat prévisionnel des amortissements à 10 ans

SARL LES BOUCANIERS

ETAT DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS COMPTABLES SUR 10 ANS

page 1

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Présenté en Euros

COMPTE 205000 / 280500		CONCESS.BREVETS LICENCES									
Désignation	31/10/2024	31/10/2025	31/10/2026	31/10/2027	31/10/2028	31/10/2029	31/10/2030	31/10/2031	31/10/2032	31/10/2033	
0001 DROITS D'ENTREE CAMPING PARADIS	3 800,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00	369,44						
TOTAL	3 800,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00	369,44						

COMPTE 205100 / 280510		SITE INTERNET									
Désignation	31/10/2024	31/10/2025	31/10/2026	31/10/2027	31/10/2028	31/10/2029	31/10/2030	31/10/2031	31/10/2032	31/10/2033	
0001 SITE INTERNET	410,00	410,00	410,00	410,00	31,89						
TOTAL	410,00	410,00	410,00	410,00	31,89						

COMPTE 215400 / 281540		MATERIEL INDUSTRIEL									
Désignation	31/10/2024	31/10/2025	31/10/2026	31/10/2027	31/10/2028	31/10/2029	31/10/2030	31/10/2031	31/10/2032	31/10/2033	
0001 TONDEUSE FRONTALE	3 498,33	3 498,33	3 498,33	3 498,33	233,24						
0002 LAVE LINGE LG PRO TITAN A JETONS	1 024,46	1 024,46	1 024,46	1 024,46	933,40						
0003 LAVE LINGE MAYTAG	648,32	648,32	648,32	648,32	338,57						
0004 PIANO CUISSON SMEG	199,83	199,83	199,83	199,83	134,35						
0005 TONDEUSE AUTOPORTEE	2 100,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00	974,17						
0006 SECHE LINGE LG PRO TITAN A JETONS	707,66	707,66	707,66	707,66	644,76						
0007 FOUR A PIZZA ELECTRIQUE	155,65	268,10	268,10	268,10	268,10	112,45					
0008 DESHERBEUR AS30 WEEDHEX	121,87	304,67	304,67	304,67	304,67	182,78					
TOTAL	8 456,12	8 751,37	8 751,37	8 751,37	3 831,26	295,23					

COMPTE 218100 / 281810		INSTAL./AGENC.DIVERS									
Désignation	31/10/2024	31/10/2025	31/10/2026	31/10/2027	31/10/2028	31/10/2029	31/10/2030	31/10/2031	31/10/2032	31/10/2033	
0001 JEUX ENFANTS	3 044,47	3 044,47	3 044,47	3 044,47	3 044,47	3 044,47	3 044,47	3 044,47	3 044,47	355,19	
0002 REALISATION AIRE DE JEUX	3 338,27	3 338,27	3 338,27	3 338,27	3 338,27	3 338,27	3 338,27	3 338,27	3 338,27	1 177,65	
0003 CUISINE EQUIPEE	302,65	302,65	302,65	302,65	80,71						
0004 MATERIEL DE SONORISATION	379,97	379,97	379,97	379,97	143,55						
0005 PORTIQUE EN ACIER GALVA	792,00	792,00	792,00	792,00	792,00	792,00	792,00	792,00	792,00	327,80	
0006 MATERIELS HK AUDIO	300,53	300,53	300,53	300,53	151,95						
0007 CONTROLE ACCES CMTECH	548,58	548,58	548,58	548,58	548,58	548,58	548,58	548,58	548,58	359,64	
0008 MENUISERIES PVC ET ALU	5 525,13	5 556,00	5 556,00	5 556,00	5 556,00	30,87					
0009 REMPLACEMENT COLONNES DOUCHES SA	5 911,97	6 735,15	6 735,15	6 735,15	6 735,15	823,19					
0010 MATERIEL AUDIO	460,35	1 083,17	1 083,17	1 083,17	1 083,17	622,81					
TOTAL	20 603,92	22 080,79	22 080,79	22 080,79	21 473,85	9 200,19	7 723,32	7 723,32	7 723,32	2 220,28	

SARL LES BOUCANIERS

ETAT DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS COMPTABLES SUR 10 ANS

page 2

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Présenté en Euros

COMPTE 218300 / 281830		MATERIEL BUREAU ET INFO.									
Désignation	31/10/2024	31/10/2025	31/10/2026	31/10/2027	31/10/2028	31/10/2029	31/10/2030	31/10/2031	31/10/2032	31/10/2033	
0001 UNITE LENOVO	222,22	222,22	130,25								
TOTAL	222,22	222,22	130,25								

COMPTE 218400 / 281840		MOBILIER									
Désignation	31/10/2024	31/10/2025	31/10/2026	31/10/2027	31/10/2028	31/10/2029	31/10/2030	31/10/2031	31/10/2032	31/10/2033	
0001 VESTIAIRES + BANCS+MEUBLE CHAUSSURE	1 227,13	1 389,20	1 389,20	1 389,20	1 389,20	162,07					
0002 2 TONNELLES BIOCLIMATIQUE....	253,80	634,49	634,49	634,49	634,49	380,70					
TOTAL	1 480,93	2 023,69	2 023,69	2 023,69	2 023,69	542,77					

TOTAL 34 973,19 37 288,07 37 196,10 37 065,85 27 730,13 10 038,19 7 723,32 7 723,32 7 723,32 2 220,28

Liste des emprunts

SARL LES BOUCANIER

Liste des emprunts

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Présenté en Euros

Emprunts Professionnels

Compte	Libellé	Organisme	Début	Durée	Fin	Tx annoncé	Tx effectif	Montant
164100	EMP. PISCINE 910 000 E		21/11/2022	158 mois	10/01/2036	2,540 %	2,570 %	910 000,00
164110	EMP. MATERIEL 50 000 E		17/11/2022	71 mois	10/01/2029	2,000 %	2,018 %	50 000,00
	Total emprunté							960 000,00

Etat prévisionnel des remboursements à 10 ans

SARL LES BOUCANIERS

Echéancier des emprunts sur 10 ans

page 1

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Capital et intérêts à rembourser par exercice (Euros)

Emprunts Professionnels

Compte Type	Libellé de l'Emprunt [Montant / Périodicité / Durée / Début / Taux]	01/11/2023 31/10/2024	01/11/2024 31/10/2025	01/11/2025 31/10/2026	01/11/2026 31/10/2027	01/11/2027 31/10/2028	01/11/2028 31/10/2029	01/11/2029 31/10/2030	01/11/2030 31/10/2031	01/11/2031 31/10/2032	01/11/2032 31/10/2033	Reste dû
164100	EMP. PISCINE 910 000 E [910 000,00 E Mensuelle 158 mois 10/12/2022 2,540%]	69 615,71	88 056,12	88 056,12	88 056,12	88 056,12	88 056,12	88 056,12	88 056,12	88 056,12	88 056,12	198 126,45
164110	EMP. MATERIEL 50 000 E [50 000,00 E Mensuelle 71 mois 10/03/2023 2,000%]	8 070,74	10 516,68	10 516,68	10 516,68	10 516,68	2 629,09					
	Total de l'exercice	77 686,45	98 572,80	98 572,80	98 572,80	98 572,80	90 685,21	88 056,12	88 056,12	88 056,12	88 056,12	198 126,45
	dont remboursement du capital	56 306,31	76 715,25	78 632,89	80 598,75	82 614,00	76 739,58	76 023,92	77 977,57	79 981,43	82 036,76	192 373,54
	dont charge d'intérêts	21 380,14	21 857,55	19 939,91	17 974,05	15 958,80	13 945,63	12 032,20	10 078,55	8 074,69	6 019,36	5 752,91
TOTAL GENERAL		77 686,45	98 572,80	98 572,80	98 572,80	98 572,80	90 685,21	88 056,12	88 056,12	88 056,12	88 056,12	198 126,45

Liste des Crédits-Bails

SARL LES BOUCANIERIS

Liste des Crédits-Bails

Présenté en Euros

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

CREDIT BAIL CHALET LIBERTY 5 A										
Compte	612210									
Désignation		Date reprise	Organisme	Début	Durée	Fin	Echéance	Périodicité	Option achat	Dépôt de garantie
0001 1 CHALET LIBERTY 2023-1934			BPCE LEASE	08/11/2023	60	08/11/2027	12 477,35	Annuel		
Total compte 612210							12 477,35			
CREDIT BAIL 4 CHALETS VICT.5A										
Compte	612220									
Désignation		Date reprise	Organisme	Début	Durée	Fin	Echéance	Périodicité	Option achat	Dépôt de garantie
0001 4 CHALETS VICTORIA			BPCE LEASE	08/11/2023	60	08/11/2027	27 683,94	Annuel		
Total compte 612220							27 683,94			
Total compte							40 161,29			

Etat des crédits-bails à 10 ans

SARL LES BOUCANIERS

Etat à 10 ans des crédits bails

page 1

Période du 01/11/2023 au 31/10/2024

Présenté en Euros

Compte : 612210 CREDIT BAIL CHALET LIBERTY 5 A

Libellé	Date reprise	01/11/2023	01/11/2024	01/11/2025	01/11/2026	01/11/2027	01/11/2028	01/11/2029	01/11/2030	01/11/2031	01/11/2032	01/11/2033	Reste dû
[Echéance / Périodicité / Durée / Début]		31/10/2024	31/10/2025	31/10/2026	31/10/2027	31/10/2028	31/10/2029	31/10/2030	31/10/2031	31/10/2032	31/10/2033		
0001 1 CHALET LIBERTY 2023-1934 [12 477,35 Annuel 60 08/11/2023]		12 477,35	12 477,35	12 477,35	12 477,35	12 477,35							12 477,35
Total du compte 612210		12 477,35							12 477,35				

Compte : 612220 CREDIT BAIL 4 CHALETS VICT.5A

Libellé	Date reprise	01/11/2023	01/11/2024	01/11/2025	01/11/2026	01/11/2027	01/11/2028	01/11/2029	01/11/2030	01/11/2031	01/11/2032	01/11/2033	Reste dû
[Echéance / Périodicité / Durée / Début]		31/10/2024	31/10/2025	31/10/2026	31/10/2027	31/10/2028	31/10/2029	31/10/2030	31/10/2031	31/10/2032	31/10/2033		
0001 4 CHALETS VICTORIA [27 683,94 Annuel 60 08/11/2023]		27 683,94	27 683,94	27 683,94	27 683,94	27 683,94							27 683,94
Total du compte 612220		27 683,94							27 683,94				

TOTAL GENERAL		40 161,29							40 161,29				
----------------------	--	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	--	--	--	--	--	--	------------------

Liasse fiscale

DGFIP N° 2050-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise :		SARL LES BOUCANIERS		1	2		
Adresse de l'entreprise		4 Rue Pierre Mendès France 76470 LE TREPONT		Durée de l'exercice précédent *			
Numéro SIRET *		9 2 0 0 3 6 5 9 7 0 0 0 1 0		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 0 2 0 2 4			
		Brut	Amortissements, provisions	Net			
		1	2	3			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
		Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 050	AG	8 019	13 031
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terreins	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	109 681	AS	13 376	96 305
		Autres immobilisations corporelles	AT	159 806	AU	28 509	131 297
		Immobilisations en cours	AV	487 570	AW		487 570
		Avances et acomptes	AX		AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
Autres participations	CU			CV			
Créances rattachées à des participations	BB			BC			
Autres titres immobilisés	BD			BE			
Prêts	BF			BG			
Autres immobilisations financières *	BH		1 522	BI		1 522	
TOTAL (II)		BJ	779 628	BK	49 904	729 724	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 597	BM	1 597	
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	676	BU		676
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 386	BW		3 386
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	40 846	BY		40 846
		Autres créances (3)	BZ	360 070	CA		360 070
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
Disponibilités	CF		72 440	CG		72 440	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	14 457	CI		14 457	
	TOTAL (III)	CJ	493 471	CK		493 471	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 273 099	1A	49 904	1 223 195	
Renvois : (1) Dont droit au bail :							
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2024

Désignation de l'entreprise		SARL LES BOUCANIERS		Néant	<input type="checkbox"/> *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000...)	DA		20 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG		205	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		72 398	
	Subventions d'investissement	DJ		25 021	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		119 624	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		720 193	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		323 484	
	Dettes fiscales et sociales	DY		58 689	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		1 207		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		1 103 572	
	Écarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		1 223 195	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		260 628		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LES BOUCANIERS		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	776	FB	FC	776	
	Production vendue } biens * services *	FD	73 081	FE	FF	73 081	
		FG	897 202	FH	FI	897 202	
		FJ	971 059	FK	FL	971 059	
	Chiffres d'affaires nets *				FM		
	Production stockée *				FN		
	Production immobilisée *				FO		
	Subventions d'exploitation				FP	7 106	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FQ	5	
	Autres produits (1) (11)				FR	978 170	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	2 706	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	464	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	37 444	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(1 228)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	393 678	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	37 213	
	Salaires et traitements *				FY	202 753	
	Charges sociales (10)				FZ	48 304	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce HS - dotations aux provisions				GA	34 973
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	116 866	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	873 173
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	104 997	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	2 605	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
		Total des produits financiers (V)			GP	2 605	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	17 601	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
		Total des charges financières (VI)			GU	17 601	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(14 996)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	90 001	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL LES BOUCANIER		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	863	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	863	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	863	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	18 466	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	981 638	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	909 240	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	72 398	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	40 161
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	2 844
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	112 205
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Quote part de subvention étalée				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
					863	
				Exercice N		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise		SARL LES BOUCANIERS										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	21 050	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	40 893	KT		KU	68 788
	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	82 149	KW		KX	66 872	
	Matériel de transport *						KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	667	LC		LD	10 118	
	Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	447 183	LI		LJ	40 386	
Avances et acomptes						LK		LL		LM			
TOTAL III						LN	570 892	LO		LP	186 164		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
	Autres participations						8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés						IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	1 522	IU		IV		
	TOTAL IV						LQ	1 522	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	593 464	ØH		ØJ	186 164		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
		1		2									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	21 050	LW		IX
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	109 681	ML	
	Inst. gales, agencs, aménagements divers				IU		MM		MN	149 021	MO		
	Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	10 785	MU		
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	487 570	NB		
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
TOTAL III				IY		NG		NH	757 056	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations						IØ		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	1 522	2F		2G
	TOTAL IV						I3		NJ	1 522	NK		2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	779 628	ØL		ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le

3 1 1 0 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL LES BOUCANIER

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développements		CY	EL	EM	EN				
Fonds commercial		RE	RF	RI	RJ				
Autres immobilisations incorporelles		PE 3 809	PF 4 210	PG	PH 8 019				
TOTAL I		RK 3 809	RM 4 210	RN	RO 8 019				
Terrains		PI	PI	PK	PL				
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ				
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU				
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ 4 920	QA 8 456	QB	QC 13 376				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD 6 110	QE 20 604	QF	QG 26 714				
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 92	QM 1 703	QN	QO 1 795				
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT				
TOTAL II		QU 11 122	QV 30 763	QW	QX 41 885				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN 14 931	ØP 34 973	ØQ	ØR 49 904				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	MØ	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL				NM				NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NI	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venant (NS + NI + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP	SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptables Janvier 2024 - Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	4 262	
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparations.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SARL LES BOUCANIERS		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM			UN			
	Prêts (1) (2)	UP	UR			US			
	Autres immobilisations financières	UT	UV	1 522		UW	1 522		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA							
	Autres créances clients	UX		40 846	40 846				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		27 613	27 613			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC		324 538	324 538				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		7 919	7 919				
	Charges constatées d'avance	VS		14 457	14 457				
	TOTALUX				VT	416 895	VU	415 373	VV
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG							
	à plus d'1 an à l'origine	VH		720 193	76 715	318 585	324 893		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		323 484	323 484				
Personnel et comptes rattachés		8C		29 279	29 279				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		7 795	7 795				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		14 194	14 194				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		6 062	6 062				
	Obligations cautionnées	VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		1 358	1 358				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
Groupe et associés (2)		VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		1 207	1 207				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
Produits constatés d'avance		8L							
TOTALUX				VY	1 103 572	VZ	460 094	318 585	324 893
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		198 940	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		22 922	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise SARL LES BOUCANIERS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le ;		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	72 398	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		WB		
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Par des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX		XW		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39 1 3° et 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	18 466	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *							ZN	
								WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
							WR	90 864	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
		- imposées au taux de 0 %						WH	
		- imposées au taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							XB		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							I6		
Régime des sociétés mères et des filiales *							WZ		
Produit net des actions et parts d'intérêts : () Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							2A		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							XA		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZX		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *							ZY	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	XD	
		Zone franche tourisme-TE (art. 44 octies A)	ØV	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 bis septies)	PA	XF	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 septies bis)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 bis septies)	1F	Zone franche d'activité NC (art. 44 quater septies)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 septies bis)		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies septies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies bis)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis)	X9	dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art. 39 bis bis)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis C)	YC			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis B)	YB	crédance dérogatoire par le report en arrière de déficit	ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis E)	YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 bis G)	YL			
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							YG	
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							XI	90 864	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	90 864	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2024

Désignation de l'entreprise SARL LES BOUCANIERS		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	12 224
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LES BOUCANIERIS										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	2 000				
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	24 205			- Autres réserves	ZD	205				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	22 000					
					Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	ØF	24 205		Report à nouveau	ZG	(0)					
										ZH	24 205	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7	160 645	YQ	120 484			
	- Engagements de crédit-bail immobilier											
	- Effets portés à l'escompte et non échus											
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance											
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8	27 809	XQ	27 809			
	- Personnel extérieur à l'entreprise											
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages											
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		ST	306 898			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	393 678
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE											
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		9Z	35 527			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	37 213
TVA	- Montant de la TVA collectée											
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *											
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *											
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											
	- Numéro de centre agréé *	XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 36 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies											
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe: résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LES BOUCANIERS Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (5)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (3)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (11)					
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)	(A)	(B)	(C)		
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (13)					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.



14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL LES BOUCANIERS Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 12,8 %

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a ~~revisé~~ bis du CGI) ^②

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a ~~revisé~~-0 du CGI) ^③

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1				
	N 2				
	N 3				
	N 4				
	N 5				
	N 6				
	N 7				
	N 8				
	N 9				
	N 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2024

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL LES BOUCANIER</u>							Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés	4						
	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise: SARL LES BOUCANIERS										Néant <input type="checkbox"/>															
Exercice ouvert le: 01112023 et clos le: 31102024						Données en nombre de mois		1	2																
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																									
Effectif moyen du personnel * :								YP	7,00																
Dont apprentis								YF																	
Dont handicapés								YG																	
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL																	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																									
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	971 059																
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK																	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL																	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT	2 844																
TOTAL 1								OX	973 903																
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH	5																
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE																	
Subventions d'exploitation reçues								OF																	
Variation positive des stocks								OD	765																
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI																	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT																	
TOTAL 2								OM	770																
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																									
Achats								ON	223 364																
Variation négative des stocks								OQ																	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR	147 951																
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS																	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ																	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW	116 866																
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU																	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9																	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY																	
TOTAL 3								OJ	488 181																
IV - Valeur ajoutée produite																									
Calcul de la valeur ajoutée								(total 1 + total 2 - total 3)		OG	486 492														
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)								SA	486 492																
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	973 903		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	7,00															
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								HX																	
Période de référence				GY	0	1	/	1	1	/	2	0	2	3	GZ	3	1	/	1	0	/	2	0	2	4
Date de cessation				HR		/		/																	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																									

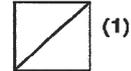
SAOIE Expertise-comptable Janvier 2024 - Etat Préfectorale.

DGFIP N°2059-F-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31102024

N° SIRET 9 2 0 0 3 6 5 9 7 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL LES BOUCANIER

ADRESSE (voie) 4 Rue Pierre Mendès France

CODE POSTAL 76470 VILLE LE TREP

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.R.L. Dénomination HOLDING SCOD
 N° SIREN (si société établie en France) 810225656 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
 Adresse : N° 15 Voie RUE D'INFRAV
 Code Postal 80220 Commune BOUTTENCOURT Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

SAE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



DGFIP N°2059-G-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III du C.G.L.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31102024

N° SIRET 92003659700010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL LES BOUCANIERS

ADRESSE (voie) 4 Rue Pierre Mendès France

CODE POSTAL 76470 VILLE LE TREPORT

OMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAIE Experts-comptables Janvier 2024 - Etat préparatoire

N° 2065-SD
2024Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Tombé à date de service

Exercice ouvert le		01112023	et clos le		31102024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe						Régime réel normal	
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre						<input checked="" type="checkbox"/>	
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Designation de la société :				Adresse du siège social :			
SARL LES BOUCANIERS 4 Rue Pierre Mendès France 76470 LE TREP							
SIRET		9	2	0	0	3	6
		5	9	7	0	0	0
		1	0	Mél : holding.scod@gmail.com			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:							
B ACTIVITÉ							
Activités exercées		Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisir					
Si vous avez changé d'activité, cocher la case							
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Résultat fiscal							
Bénéfice imposable au taux normal				48 364		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		42 500		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		<input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		<input type="checkbox"/>	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		<input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		<input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		<input type="checkbox"/>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		<input type="checkbox"/>	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		<input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		<input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		<input type="checkbox"/>	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %							
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %							
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)							
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre							
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée							
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe							
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays							
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		NON	
				<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Si oui, indication du logiciel utilisé				Sage Coala			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr s'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:			
Cabinet FOLLET-BOUTIN 15 BOULEVARD DES FONTAINES 76390 AUMALE Tél: 0232975400							
CGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Tél:	
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date : 29012025 Lieu : LE TREP			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire gérant Denis WADOUX			
Examen de conformité fiscale (ECF)				Signature :			
<input type="checkbox"/>							
Prestataire :							

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL LES BOUCANIERSdu 01/11/2023Adresse 4 Rue Pierre Mendès France 76470 LE TREPOTau 31/10/2024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		459
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		459

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2024 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩	459	- de l'exercice . 2024 . . ⑩	90 864
- de l'exercice précédent ⑩	2 479	- de l'exercice précédent ⑩	28 476
Nom et qualité du signataire <u>Denis WADOUX</u> <u>Gérant</u>		À <u>LE TREPOT</u> , le <u>29/10/2025</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2024)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SARL LES BOUCANIERS
4 Rue Pierre Mendès France 76470 LE TREPORT

92003659700010

5530Z

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	90 864
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		42 500

l III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

48 364

m IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

Rapport de vérification

S²LOW

N° 142090012402R001

Référence client | 202402015244



Portes et portails sur les lieux de travail : vérification périodique (hors champ d'accréditation COFRAC)
Equipements et installations non soumis à vérification réglementaire -
Vérification générale périodique (hors champ d'accréditation COFRAC)

Entreprise | SARL LES BOUCANIERS
4 Rue Pierre Mendès France
76470 LE TREPOT

Portail automatique et 2 barrières levantes entrée principale camping



Adresse de facturation | SARL LES BOUCANIERS
4 Rue Pierre Mendès France
76470 LE TREPOT

Lieu de vérification | SARL LES BOUCANIERS
4 Rue Pierre Mendès France
76470 LE TREPOT

Périodicité | SEMESTRIELLE

Dates de vérification | 19/12/2024

Nom et visa du signataire | LEFEBVRE KEVIN

Pièces jointes |

Observation(s) | Aucune observation constatée

Date du rapport | 21/12/2024



DEKRA Industrial SAS,
Siège Social : PA Limoges Sud Orange, 19 rue Stuart Mill, CS 70308, 87008
LIMOGES Cedex 1
www.dekra-industrial.fr - N°TVA FR 44 433 250 834
SAS au capital de 25 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS LIMOGES - NAF 7120 B



ACT EXPLOIT ROUEN
39, rue Raymond Aron
CS 70406
76137 MONT ST AIGNAN CEDEX
Tél. : 02.99.86.72.08
SIRET :43325083400010

Page 1/7

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

Préambule

Nous avons le plaisir de vous adresser le rapport rédigé au terme de la mission d'inspection que vous nous avez confiée dans le cadre de la prévention des risques d'accident.

Elaboré selon un processus défini dans le système de management Qualité DEKRA, conforme aux exigences réglementaires et normatives applicables à chaque type de prestation fournie, notre rapport a pour objectif de contribuer à cette prévention. Il présente notamment, les observations relevées sur vos installations ou équipements.

Nos observations décrivent l'écart constaté par rapport au référentiel indiqué dans le rapport. Des recommandations sur les suites à donner peuvent y être associées, cependant, le choix de la solution définitive vous appartient. D'autre part, l'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, l'installation ou l'équipement ne présentait pas d'anomalie en rapport avec l'objet de la mission. Bien entendu, si une vérification n'a pas pu être effectuée, cette information est mentionnée et justifiée.

D'une façon générale, les observations et résultats figurant dans ce rapport sont exprimés en fonction des informations recueillies, des conditions de vérification et des constats réalisés à la date de notre intervention.

Pour obtenir des renseignements complémentaires sur le contenu du rapport, nous vous prions de vous adresser au responsable de l'agence dont les coordonnées figurent au bas de la première page en rappelant le numéro de ce rapport.

Sauf réception de votre avis contraire par courrier dans un délai de deux mois à compter de la date du rapport indiquée en page de garde, le contenu de ce rapport sera considéré comme définitivement approuvé.

Propriété, conservation.- Ce rapport, est la propriété du client qui doit en assurer l'archivage et la conservation. En particulier, lorsque le rapport est établi dans le cadre de vérifications réalisées pour répondre à une prescription réglementaire définie par le code du travail, il doit être conservé dans les conditions définies par l'article D.4711-3 : "*Sauf dispositions particulières, l'employeur conserve les documents concernant les vérifications et contrôles mis à la charge des employeurs au titre de la santé et de la sécurité au travail des cinq dernières années et, en tout état de cause, ceux des deux derniers contrôles ou vérifications.*"

Confidentialité.- Sauf demande particulière des ministères en charge de nos agréments ou réclamation par voie judiciaire, DEKRA ne transmettra le rapport à un tiers, ou ne fournira un quelconque renseignement relatif à son établissement, qu'avec l'accord préalable du client.

Identification des équipements. Dans ce rapport, les équipements et installations sont identifiés en fonction de votre propre système d'identification. Toutefois, certains petits matériels peuvent être traités en lot : seul le nombre d'appareils vérifiés est alors mentionné. En cas d'anomalie, l'appareil est identifié sans ambiguïté dans le libellé de l'observation.



Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

Sommaire

RECAPITULATIF DES OBSERVATIONS.....	4
LEVAGE - MACHINES - EQUIPEMENTS DIVERS	5
Vérification générale de 1 Portail automatique HERAS ADUIT06GRO I027-000246	5
Vérification générale d'appareils de petits équipements divers et de moyens de protection	7

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

RECAPITULATIF DES OBSERVATIONS

*Un * placé devant le N° signale une observation antérieure.*

SANS OBSERVATION



Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

LEVAGE - MACHINES - EQUIPEMENTS DIVERS

VÉRIFICATION GÉNÉRALE DE 1 PORTAIL AUTOMATIQUE HERAS ADUIT06GRO I027-000246

IDENTIFICATION

Nature : Portail automatique
Marque : HERAS
Référence client : ADUIT06GRO I027-000246
Numéro de série : ADUIT06GRO I027-000246
Mode de fermeture : Fermeture à refoulement latéral

MISSION

EQTM001
Texte de référence : Code du travail, Art R4224-12
Arrêté du 21 décembre 1993

MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA VERIFICATION

- L'appareil, clairement identifié, pendant le temps nécessaire : Oui
- Les documents nécessaires (notice d'instructions, attestations, certificats, rapports, carnet de maintenance) : Non
- Le personnel nécessaire (conducteur, élingueur, personnel d'entretien si nécessaire) : Oui
- Les moyens nécessaires pour l'accès aux parties à examiner : Oui

Remarques sur les conditions d'intervention :

Notice d'instructions de l'appareil non présentée, seuls les dispositifs de sécurité clairement identifiables sur l'appareil ont été vérifiés

VERIFICATION

En date du 20/12/2024

Aucune anomalie décelée

PARTICULARITES DE L'INSTALLATION

Surface : 12 m²
Utilisation : Passage de véhicules
Accessibilité du public : Accessible au public
Marquage : Non marqué «CE»

DISPOSITIFS DE PROTECTION INSTALLES

- Dispositifs de protection soumis à essais :

Fin de course de fermeture

Fin de course d'ouverture

Protection de zone de fin de fermeture par détection de présence

Protection de zone de fin de fermeture par détection de contact

Protection de zone de fin d'ouverture par détection de contact

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

VERIFICATIONS

La vérification se compose :

- *d'un examen de l'état de conservation des parties accessibles, et visibles sans démontage.*
- *d'un essai de fonctionnement.*

L'examen de l'état de conservation comporte des examens visuels destinés à :

- *apprécier l'état de conservation de l'équipement de travail.*
- *déceler les défauts ou les détériorations apparentes (usures, déformations, corrosions, fissures, assemblages défectueux, ...) susceptibles de créer un danger. Il peut comporter, en tant que de besoin, des essais et manœuvres pour apprécier le fonctionnement des mécanismes à vide et des divers dispositifs (tels que éclairage, signalisation, avertisseur sonore, etc.).*

L'essai de fonctionnement est destiné à :

- *apprécier le bon fonctionnement des principaux mécanismes de l'appareil.*
- *s'assurer de l'efficacité de fonctionnement des dispositifs de protection installés sur l'appareil.*

- **Structure**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Mécanismes**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Organes de service et de commande**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Protecteurs - dispositifs de protection**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Visualisation**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

- **Energie**

L'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, aucune anomalie n'a été décelée sur les parties visibles et accessibles liées à ce chapitre

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

VÉRIFICATION GÉNÉRALE D'APPAREILS DE PETITS ÉQUIPEMENTS DIVERS ET DE MOYENS DE PROTECTION

VERIFICATIONS

- Entrée principale camping**

⁽¹⁾ Le référentiel réglementaire appliqué pour la vérification, lorsqu'il existe, est celui défini dans la mission DEKRA indiquée (soit l'arrêté du 01/03/2004 pour la mission LEVM001, l'arrêté du 05/03/1993 ou du 24/06/1993 pour la mission MACM001, l'arrêté du 19/03/1993 pour la mission EPIM001)

⁽²⁾ La lettre qui suit la date indique qu'il s'agit d'une date de Fabrication (F), de Mise en service à l'état neuf (M), ou de Péréemption (P)

Désignation	Date de vérification	Mission ⁽¹⁾	Longueur (m)	CMU	Caractéristiques	Date ⁽²⁾
1 Barrière électrique CAME Sans référence identifiée	19/12/2024	EQTM003			Barrières munies d'une cellule de détection et d'un feu clignotant	

- Sortie principale camping**

⁽¹⁾ Le référentiel réglementaire appliqué pour la vérification, lorsqu'il existe, est celui défini dans la mission DEKRA indiquée (soit l'arrêté du 01/03/2004 pour la mission LEVM001, l'arrêté du 05/03/1993 ou du 24/06/1993 pour la mission MACM001, l'arrêté du 19/03/1993 pour la mission EPIM001)

⁽²⁾ La lettre qui suit la date indique qu'il s'agit d'une date de Fabrication (F), de Mise en service à l'état neuf (M), ou de Péréemption (P)

Désignation	Date de vérification	Mission ⁽¹⁾	Longueur (m)	CMU	Caractéristiques	Date ⁽²⁾
1 Barrière électrique CAME Sans référence identifiée	19/12/2024	EQTM003			Barrières munies d'une cellule de détection et d'un feu clignotant	



Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

S²LOW

Rapport de vérification

N° 140981852501R002

Référence client | 202402015143



Vérification des installations électriques et d'éclairage d'un ERP de 5ème catégorie (Hors champ accreditation COFRAC)

Entreprise | SARL LES BOUCANIERS
4 Rue Pierre Mendes France
76470 LE TREPORT
Latitude : 50.05777, Longitude : 1.38804

E.R.P. 5eme catégorie



Adresse de facturation | SARL LES BOUCANIERS
4 Rue Pierre Mendes France
76470 LE TREPORT

Lieu de vérification | SARL LES BOUCANIERS
4 Rue Pierre Mendes France
76470 LE TREPORT

Périodicité | ANNUELLE

Dates de vérification | 28/03/2025

Nom et visa du signataire | NAVASSE ROBIN

Pièces jointes

Observation(s) | Observation(s) constatée(s)

Date du rapport | 28/03/2025



DEKRA Industrial SAS,
Siège Social : PA Limoges Sud Orange, 19 rue Stuart Mill, CS 70308, 87008
LIMOGES Cedex 1
www.dekra-industrial.fr - N°TVA FR 44 433 250 834
SAS au capital de 25 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS LIMOGES - NAF 7120 B



ACT EXPLOIT ROUEN
39, rue Raymond Aron
CS 70406
76137 MONT ST AIGNAN CEDEX
Tél. : 02.99.86.72.08
SIRET : 43325083400010

Préambule

Nous avons le plaisir de vous adresser le rapport rédigé au terme de la mission d'inspection que vous nous avez confiée dans le cadre de la prévention des risques d'accident.

Elaboré selon un processus défini dans le système de management Qualité DEKRA, conforme aux exigences réglementaires et normatives applicables à chaque type de prestation fournie, notre rapport a pour objectif de contribuer à cette prévention.

Il présente notamment, les observations relevées sur vos installations ou équipements.

Nos observations décrivent l'écart constaté par rapport au référentiel indiqué dans le rapport. Des recommandations sur les suites à donner peuvent y être associées, cependant, le choix de la solution définitive vous appartient. D'autre part, l'absence d'observation signifie que, lors de notre passage, l'installation ou l'équipement ne présentait pas d'anomalie en rapport avec l'objet de la mission. Bien entendu, si une vérification n'a pas pu être effectuée, cette information est mentionnée et justifiée.

D'une façon générale, les observations et résultats figurant dans ce rapport sont exprimés en fonction des informations recueillies, des conditions de vérification et des constats réalisés à la date de notre intervention.

Pour obtenir des renseignements complémentaires ou fournir des informations susceptibles de modifier nos observations ou avis, vous voudrez bien adresser un courrier au responsable de l'agence dont l'adresse figure au bas de la première page en rappelant le numéro de ce rapport.

Propriété, conservation.- Ce rapport, est la propriété du client qui doit en assurer l'archivage et la conservation. En particulier, lorsque le rapport est établi dans le cadre de vérifications réalisées pour répondre à une prescription réglementaire définie par le code du travail, il doit être conservé dans les conditions définies par l'article D.4711-3 : "*Sauf dispositions particulières, l'employeur conserve les documents concernant les vérifications et contrôles mis à la charge des employeurs au titre de la santé et de la sécurité au travail des cinq dernières années et, en tout état de cause, ceux des deux derniers contrôles ou vérifications.*"

Confidentialité.- Sauf demande particulière des ministères en charge de nos agréments ou réclamation par voie judiciaire, DEKRA ne transmettra le rapport à un tiers, ou ne fournira un quelconque renseignement relatif à son établissement, qu'avec l'accord préalable du client.

Identification des équipements. Dans ce rapport, les équipements et installations sont identifiés en fonction de votre propre système d'identification. Toutefois, certains petits matériels peuvent être traités en lot : seul le nombre d'appareils vérifiés est alors mentionné. En cas d'anomalie, l'appareil est identifié sans ambiguïté dans le libellé de l'observation.



Sommaire

RECAPITULATIF DES OBSERVATIONS	4
ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC.....	5
CONFORMITE AU RÈGLEMENT DE SECURITÉ DES ERP DE 5^{ÈME} CATÉGORIE.....	5
ANNEXES	8
Annexe A : Symboles et abréviations.....	8



ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

CONFORMITE AU RÈGLEMENT DE SECURITE DES ERP DE 5^{ÈME} CATÉGORIE

Installation examinée : Accueil, blocs sanitaires, brasserie

Cadre de la vérification

Réglementation applicable :

Article R123.14 du Code de la construction et de l'habitation et Livre III du Règlement de sécurité des E.R.P. de 5ème catégorie

Renseignements sur l'établissement

Constitution de l'établissement
en terme de bâtiments :L'Etablissement est constitué de bâtiments isolés et indépendants
Accueil, blocs sanitaires

• Classement

Bâtiment	Type ERP	Catégorie	Effectif maximum du public admissible	Commentaires
Accueil, blocs sanitaires, brasserie	N,PA	5	200	

Origine du classement utilisé :

En l'absence de classement communiqué, le type et la catégorie sont estimés par le vérificateur pour servir de base à la vérification. Ils ne peuvent être utilisés à d'autres fins

• Identification du propriétaire et/ou de l'exploitant :

Propriétaire exploitant
M. WADOUX

• Registre de sécurité :

Accueil camping
Visé par le vérificateur et disponible auprès de

Prescriptions éventuelles de la commission de sécurité

Procès verbal relatif à la dernière visite de contrôle de la commission de sécurité non communiqué

Historique des installations vérifiées et de leurs principales modifications

Absence de modification communiquée par l'exploitant au vérificateur sur support papier

Evènement	Date	Référence du rapport de vérification après travaux	Date de vérification	Référentiel appliqué
Ouverture dans l'activité actuelle	Non communiquée	Rapport de VRAT non communiqué		

PC : Permis de construire - DAT : Demande d'autorisation de travaux - RVAT : Rapport de vérification réglementaire après travaux.

Conditions de vérification

Etendue des installations vérifiées :

Ensemble des installations électriques et d'éclairage de l'établissement visibles et accessibles lors de la visite

Référentiel appliqué lors de la vérification :

Article R123.14 du Code de la construction et de l'habitation et Livre III du Règlement de sécurité des E.R.P. de 5ème catégorie en vigueur lors de cette vérification (A.M. du 25.06.1980 modifié)



ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

CONFORMITE AU REGLEMENT DE SECURITE DES ERP DE 5ÈME CATEGORIE

Livres III – Chapitre II - Règles techniques : Installations électriques et éclairage

Légende des avis : (S) Satisfaisant, (NS) Non Satisfaisant, (SO) Sans Objet en l'absence d'installation ou d'équipement concerné, (NV) Disposition Non Vérifiée.

• Installations électriques - Eclairage : Chapitre II Section VI

Avis	Obs	Dispositions	Commentaires
NS	PE24 §1 1er Al. ¹	Conformité des installations électriques aux normes les concernant	
S	PE24 §1 2ème Al.	Câbles ou conducteurs de catégorie C2	
S	PE24 §1 3ème Al.	Absence de fiches multiples et disposition des PC pour réduire le plus possible la longueur des canalisations mobiles	
S	PE24 §1 3ème Al *	Canalisations mobiles ne faisant pas obstacle à la circulation du public.	
SO	PE24 §2 1er Al.	Eclairage de sécurité d'évacuation des escaliers et des circulations horizontales d'une longueur totale > 10 m ou présentant un cheminement compliqué ainsi que des salles de surface > 100 m ²	
SO	PE24 §2 2ème Al.	Blocs autonomes conformes aux normes de la série NF C 71-800 admis à la marque NF AEAS ou à une autre certification équivalente de qualité	
S	PE24 §3	Installations électriques des locaux à risques particuliers d'incendie, sauf locaux d'accès réservé renfermant des matériels électriques, et des grandes cuisines ou îlots de cuisson éventuels établies pour la condition d'influence externe BE2.	

• Règles complémentaires pour les établissements avec locaux à sommeil : Chapitre III

Avis	Obs	Dispositions	Commentaires
SO	PE36 1er Al.	Etablissement équipé d'un éclairage de sécurité par blocs autonomes répondant à EC12 ou par source centralisée répondant à EC11	
SO	PE36 2ème Al.	Escaliers et circulations horizontales équipés d'un éclairage d'évacuation répondant aux dispositions de EC8 §2 et EC9	
SO	PE36 3ème Al.	Eclairage de sécurité complété, en l'absence de source de remplacement:	
SO	Ancien PE30	Disposition technique applicable à un établissement existant avant le 07/04/2002: Eclairage de sécurité des couloirs fixe et de type non permanent	

• Règles spécifiques aux hôtels : Chapitre IV

Avis	Obs	Dispositions	Commentaires
SO	PO1 §3	Contrôle annuel des installations électriques	
SO	PO8 §1	Les prescriptions de PE24, PE36 et PO1 §3 sont applicables dans un délai de 5 ans aux ERP existants au 04/08/2006	

¹ Voir observations relatives aux installations électriques mentionnées dans notre rapport Code du travail
Date de 1er Constat par DEKRA : 27/02/2017



ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC**CONFORMITE AU RÈGLEMENT DE SECURITE DES ERP DE 1^{ERE} CATEGORIE**

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

• **Règles spécifiques aux établissements sportifs : Chapitre VI**

Avis	Obs	Dispositions	Commentaires
SO	PX1 et X22	Appareils assurant l'éclairage normal fixes ou suspendus	
SO	PX1 et X23 §1	Eclairage de sécurité répondant aux dispositions des articles EC7 à EC15	
SO	PX1 et X23 §2	Eclairage d'ambiance des piscines calculé sur la totalité de la surface du local, mais pouvant ne pas être installé au-dessus des bassins	
SO	PX1 et GN10	Disposition technique applicable à un établissement existant avant le 07/04/2002: Eclairage de sécurité de type C (sauf pour les établissements classés X1 autres que piscines, qui nécessitaient un éclairage de sécurité de type B).	



ANNEXES

Annexe A : Symboles et abréviations

Domaines de tension

	COURANT ALTERNATIF (AC)	COURANT CONTINU LISSE (DC)
T.B.T. : Domaine Très Basse Tension	U ≤ 50 V	U ≤ 120 V
B.T. : Domaine Basse Tension	50 V < U ≤ 1000 V	120 V < U ≤ 1500 V
H.T.A. : Domaine Haute Tension A	1000 V < U ≤ 50 000 V	1500 V < U ≤ 75 000 V
H.T.B. : Domaine Haute Tension B	50 000 V < U	75 000 V < U
TBTS : Très Basse Tension de Sécurité, tension du domaine TBT lorsque la source d'alimentation, les circuits et les matériels répondent aux prescriptions réglementaires et normatives spécifiques		
TBTP : Très basse Tension de Protection : Très basse tension de sécurité dont un point est relié à la terre		
TBTF : Très Basse Tension Fonctionnelle, tension du domaine TBT ne répondant pas aux prescriptions exigées pour la TBTS ou la TBTP		

Classement des locaux selon les influences externes de la NF C 15-100 (2002)

Les conditions normales correspondent en général à l'indice 1

AE 1	Présence négligeable de corps solides	IP 0X	AF1	Corrosion négligeable
	Protection contacts directs avec le doigt	IP 2X	AF2	Corrosion d'origine atmosphérique
AE 2	Présence de petits objets (≥ 2,5 mm)	IP 3X	AF3	Corrosion intermittente ou accidentelle
AE 3	Présence de très petits objets (≥ 1 mm)	IP 4X	AF4	Corrosion permanente
AE 4	Présence de poussières	IP 5X / 6X	AH2	Vibrations
AD 1	Présence d'eau négligeable	IP X0	BA2	Présence d'enfants
AD 2	Chute de gouttes d'eau	IP X1	BA3	Présence de handicapés
AD 3	Eau en pluie	IP X3	BA4,5	Personnel averti
AD 4	Projection d'eau	IP X4	BB2	Résistance du corps faible (mouillé)
AD 5	Jets d'eau	IP X5	BB3	Résistance du corps très faible (immergé)
AD 6	Paquets d'eau	IP X6	BC4	Enceintes conductrices exiguës
AD 7	Immersion	IP X7	BD2	Evacuation longue (I.G.H.)
AD 8	Submersion	IP X8	BD3	Evacuation encombrée (E.R.P.)
AG 1	Chocs mécaniques faibles (0,2 J)	IK 02	BE1	Risques dus aux matières négligeables
AG 2	Chocs mécaniques moyens (2 J)	IK 07	BE2	Risques d'incendie
AG 3	Chocs mécaniques importants (5 J)	IK 08	BE3	Risques d'explosion
AG 4	Chocs mécaniques très importants (20 J)	IK 10	BE4	Risques de contamination alimentaire
Code IP	Degré de protection (corps solides et eau)		UL	Tension limite conventionnelle de sécurité
Code IK	Degré de protection (impacts mécaniques)		Uc	Tension de contact présumée

Classes des matériels

0	Pas de moyen de protection par mise à la terre	I	Protection par mise à la terre
II	Isolation double ou renforcée, par construction ou par installation	III	Alimentation en TBTS ou en TBTP

Liaisons équipotentielles - Schémas - Prises de terre - Résistance de continuité

LEP	Liaison équipotentielle principale, elle assure l'équipotentialité de toutes les masses et des éléments conducteurs étrangers à l'installation électrique pénétrant dans le bâtiment ou sur l'emplacement considéré				
LES	Liaison équipotentielle supplémentaire réunissant aux masses tous les éléments conducteurs simultanément accessibles, y compris les structures métalliques				
IT	La source d'alimentation est isolée, ou un point est relié à la terre par l'intermédiaire d'une impédance, les masses étant reliées à la terre				
TN	Un point de l'alimentation est relié directement à la terre, les masses étant reliées à ce point				
TN-C	Les conducteurs neutre et de protection (PEN) sont confondus dans l'ensemble de l'installation				
TN-S	Les conducteurs neutre (N) et de protection (PE) sont distincts				
TN-C-S	Les conducteurs neutre et de protection sont confondus dans une partie de l'installation				
TT	Un point de l'alimentation est directement relié à la terre, et les masses à une prise de terre distincte				
Ra	Terre des masses de l'installation	Rn	Terre du neutre	Rp	Terre des masses du poste
Rc	Résistance de continuité du conducteur de protection (PE) mesurée entre une masse et l'équipotentialité principale				

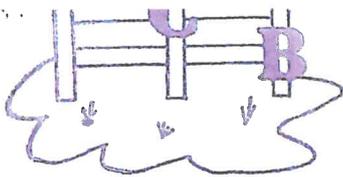
Appareillages de coupure et protection

AD	Fusible « accompagnement disjoncteur »	aM	Fusible « accompagnement moteur »		
C	Contacteur	CPI	Contrôleur permanent d'isolement	D	Disjoncteur
DC	Discontacteur	d	Fonction « différentiel résiduel »	DR	Dispositif à courant différentiel résiduel
FU	Fusible	GL, gl, gF, gG	Fusible « Distribution »	HPC	Haut pouvoir de coupure
I	Interrupteur	IPSO	Sonde ipsotherme	PC	Alimentation par prise de courant
RM	Relais magnétique	RMT	Relais magnéto-thermique	RT	Relais thermique
S	Sectionneur	SP	Sans protection		
In	Courant nominal ou assigné	Ir	Courant de réglage thermique	PdC	Pouvoir de coupure
Im	Courant de réglage du déclenchement instantané (magnétique) ou type normalisé (B=5In, C=10In, D=20In, L=3,85In, U=8,8In)				
Idn	Courant différentiel nominal ou assigné				
Essai Id	Essai du dispositif Différentiel Résiduel				
EXEMPLES	SFU 43 : Sectionneur tétrapolaire équipé de 3 fusibles			Nr	Déclencheur sur le neutre de calibre réduit, Exemple : D43+Nr
	Dd44 : Disjoncteur différentiel tétrapolaire équipé de 4 déclencheurs				

Divers

BAES - AEAS	bloc autonome d'éclairage de sécurité	B	Bon	BAPI	bloc autonome portatif d'intervention
C	Conforme	Cl	Câblage interne	CNA	Coupe non autorisée
DP	Distribution publique	EC	Appareil d'éclairage	EEx	Matériel utilisable en atmosphère explosive (marquage CENELEC)
Ib	Courant d'emploi d'une canalisation	Izc	Courant admissible d'une canalisation	Isol.	Isolément
			compte tenu du facteur global de correction		
Ik	Courant de court-circuit (Ik3 : triphasé - Ik2 : biphasé - Ik1 : monophasé)				
INAC	Inaccessible	JdB	Jeu de barres	M	Mauvais
NC	Non conforme	ND	Non déterminé(e)	NE	Non effectué(e)
NV	Non vérifié	Rc	Résistance de continuité	SI	Sans indication
SO	Sans objet	TG	Transformateur de courant	TT	Transformateur de tension
U	Tension nominale entre phases	Uo	Tension nominale Phase-Terre	Ucc	Tension de court-circuit (en %)





A.B.B.

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

S²LOW

Automatismes, motorisations, interphonie, alarme, contrôle d'accès...
23, rue du Pont de Pierre 76660 LONDINIERES Tél. / Fax : 02.35.94.55.43

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION :

Conclusions de tests et éventuelles mesures à prendre :

Le portail fonctionne bien PAS
Test sécurisées OK

Les barrières levante fonctionne
Test sécurisée OK

Installation testée et approuvée :

- Date : 17/10/24
- Nom : Bocquet

Éléments défectueux réparés :

- Date : 17/10/24
- Nom : Bocquet

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

EXTINCTEURS

VERIFICATION DES MATERIELS

Date	Vérification / Observations	Société - Vérificateur Visa
30/12/09	Vérification extincteurs ville	
24/11/10	Vérification extincteurs ville	
21/12/2011	Vérification annuelle extincteurs	 UTC Fire & Security Services VANDENAELE David 06 61 96 56 17 Technicien 16 A Rue Harald STAMMBACH - CS 10208 5945 WASQUEHAL Cedex Tél. : 03 20 16 59 00 Fax : 03 20 16 59 01
22/11/2012	Vérification extincteurs ville	
13/11/13	Vérification extincteurs ville	
28/12/14	Vérification extincteurs ville	
25/11/15	Vérification extincteurs ville	
25/10/16	Vérification extincteurs ville	
07/12/17	Vérification extincteurs ville	
28/12/18	Vérification extincteurs ville	
08/04/20	Vérification extincteurs FB	
10/02/21	contrôle extincteurs FB	
24/08/21	Vérification extincteurs FB	
24/04/24	Vérification annuelle des extincteurs voir rapport SV N37609 00171	

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

VERIFICATION DES MATERIELS

Date	Vérification / Observations	Société - Vérificateur Visa
02/03/2017	Vérification périodique des installations électriques selon le code du travail + Q18 + ERP 5ème catégorie.	DEKRA H. Hue J
06/02/2018	Vérification périodique des installations électriques selon le code du travail + Q18 + ERP 5ème catégorie.	DEKRA H. HUE J
15/02/2019	Vérification périodique des installations électriques selon le code du travail et le règlement ERP 5ème catégorie. Non rapport.	DEKRA HANIAS L.
13/03/2020	Vérification périodique des installations électriques selon le code du travail et le règlement E.R.P. 5ème catégorie. Non rapport.	DEKRA HANIAS L.
1 ^{er} /04/2021	Vérification Périodique des installations électrique selon le code du travail + Règlement ERP + Q18 " Van Rapport de ce jour "	DEKRA EKOMAN.V
08/03/2024	Vérification périodique des installations électriques selon le code du travail + ERP + Q18 non rapport DEKRA	G. CONVAULIER
28/03/25	Vérification périodique des installations électriques.	NAVISE DEKRA

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

AUTRES VERIFICATIONS

	Vérification / Observations	Société - Vérificateur Visa
24/11/14	Vérification du portail automatique	
09/08/16	Installation D.E.A compin	
21/09/2017	Vérification périodique du portail automatique entrées HERAS	
05/06/19	change de l'intan Bou Becue	
19/06/19	Vérification de la portail auto voir rapport mail	
09/04/19	Vérification périodique des chaînes et soca becues	
12/09/19	Vérification du portail auto	
02/12/19	Vérification périodique des chaînes	
5/03/20	Visite entretien Portail	
22/05/20	Visite entretien Portail	
14/10/2020	Vérification périodique portail	
9/03/2021	Visite entretien portail	
27/01/21	Contrôle du portail automatique, voir rapport	
10/05/22	Contrôle du portail automatique, voir rapport	
19/09/22	Visite entretien du portail	
26/11/23	Visite entretien des portails	
07/08/23	visite entretien du portail	
2/10/24	Visite entretien du portail	
06/06/24	VGP du portail + barrières	
19/12/2024	VGP des barrières levantes + Portail	

record portes automatiques
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
Tél. 0809 100 122 - Fax 02 32 18 29 24
THILLARD Benjamin
Technicien n° 2131

record portes automatiques
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
Tél. 0809 100 122 - Fax 02 32 18 29 24
THILLARD Benjamin
Technicien n° 2131

record portes automatiques
80320 CHAULNES
Tél. 0809 100 122
maintenance.nord@record.fr
DELONCHAMPS Mario

record portes automatiques
80700 ROYE
Tél. 0809 100 122
maintenance.nord@record.fr
DUHAMEL Tony

Record Portes Automatiques
80700 ROYE
Tél. 0809 100 122
maintenance.nord@record.fr
THILLARD Benjamin

DEKRA
GONDER
LeFebvre DEKRA

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

CHAUFFAGE - REFRIGERATION - VENTILATION S²LOW CONDITIONNEMENT D'AIR - PRODUCTION DE VAPEUR

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE

Arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP).

Version consolidée au 30 juillet 2019

Article CH 57 - Entretien

Les installations doivent être entretenues régulièrement et maintenues en bon état de fonctionnement. En particulier, les conduits de fumée, les cheminées et tous les appareils doivent être ramonés et nettoyés une fois par an.

Article CH 58 - Vérifications techniques - Modifié par Arrêté du 22 novembre 2004 - art. Annexe, v. init.

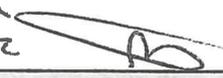
§ 1. Les installations doivent être vérifiées, y compris leur fonctionnement, dans les conditions prévues à la section II du chapitre Ier du présent titre.

§ 2. Les vérifications périodiques doivent avoir lieu tous les ans et concernent :

- les installations de production de chaleur ou de froid visées aux sections II, V et VI du présent chapitre ;
- le stockage des combustibles visé à la section III ;
- les installations de traitement d'air et de ventilation visées à la section VII ;
- les appareils de production-émission de chaleur à combustion visés à la section VIII.

Elles ont pour objet de s'assurer :

- de l'état apparent d'entretien et de maintenance des installations et appareils ;
- des conditions de ventilation des locaux contenant des appareils à combustion ;
- des conditions d'évacuation des produits de la combustion ;
- du fonctionnement des clapets coupe-feu installés sur les circuits aérauliques ;
- de la signalisation des dispositifs de sécurité ;
- de la manœuvre des organes de coupure d'alimentation en combustible ;
- du fonctionnement des dispositifs asservissant l'alimentation en combustible à un système de sécurité ;
- du réglage des détendeurs de gaz ;
- de l'étanchéité des canalisations d'alimentation en combustibles liquides ou gazeux, et en fluide frigorigène.

Date de la visite	Vérifications / Observations	Société prestataire: VISA
06/06/2025	Vérification périodique de l'installation de gaz combustible chauffage.	DETRA GOMEZ 

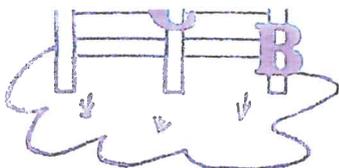
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE



A.B.B.

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE



Automatismes, motorisations, interphonie, alarme, contrôle d'accès...
23, rue du Pont de Pierre 76660 LONDINIÈRES Tél. / Fax : 02.35.94.55.43

CARNET D'ENTRETIEN POUR PORTAIL MOTORISE

- **Nom du Client :** Camping Paradis Les Bouconiers
- **Contact :** _____
- **Téléphone :** _____
- **Adresse :** Le Tréport
- **Mail :** _____
- **Date de mise en service :** _____
- **Date de la 1^{ère} visite :** 17/10/24
- **Date de la seconde visite :** _____

Nom et signature du client :

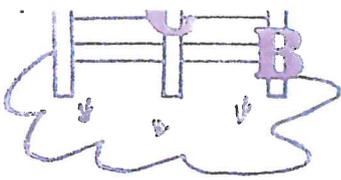
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE



- A.B.B.

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE



Automatismes, motorisations, interphonie, alarme, contrôle d'accès...
23, rue du Pont de Pierre 76660 LONDINIERES Tél. / Fax : 02.35.94.55.43

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION

Type de portail : Delta

Type de motorisation : IT 06

Numéro de série : _____

Déclaration de conformité CE : KEMA n°.2078221.01CE
KEMA n°.2089414.01AOC
KEMA n°.2089414.02AOC

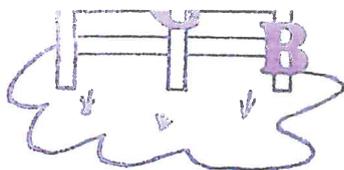
Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE



A.B.B.

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE



Automatismes, motorisations, interphonie, alarme, contrôle d'accès...

23, rue du Pont de Pierre 76660 LONDINIERES

Tél. / Fax : 02.35.94.55.43

Test effectuer sur le portail

Désignation	correct	à prévoir	remplacer	date	non applicable
Portiques du portail	/				
Galet de guidage bas	/				
Galet de guidage haut	/				
Rail de guidage	/				
Remplissage du vantail	/				
Cable de tension	/				
Jonction de la poutre	/				
Sabot de réception	/				
Réglage	/				
Lubrification	/				
Fixation d'enclage	/				

Test effectuer sur la motorisation

Désignation	correct	à prévoir	remplacer	date	non applicable
Coffret moteur	/				
Pignon moteur	/				
Platine électronique	/				
Crémaillère et support	/				
Fixation moteur	/				
Étanchéité boîtier moteur	/				
Fin de course	/				
branchement et câblage	/				
Élément de commande	/				
Réglage	/				

Test des sécurités

Désignation	correct	à prévoir	remplacer	date	non applicable
Arrêt d'urgence	/				
Système de cellule IR	/				
Feu de signalisation	/				
Eclairage de zone	/				
Système de palpeur mobile	/				
Système de palpeur fixe	/				
Embrayage moteur	/				

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le



ID : 076-217607118-20250617-DELIB2025_052-DE